

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIQUE
ET DES FINANCES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
CELLULE TECHNIQUE CSLP

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Etude de faisabilité

**de la mise en place d'une base de données multisectorielle
DEVINFO pour le suivi du Cadre stratégique de lutte contre la
pauvreté (CSLP) et des Objectifs du millénaire pour le
développement**

Théodore NSEKA VITA
Consultant

Juillet 2004

Table des matières

Sigles et abréviations.....	3
Remerciements.....	5
Resumé.....	6
Introduction	8
A. Contexte et objectif.....	8
B. Méthodologie.....	9
Chapitre 1: Aperçu du système statistique national.....	12
Chapitre 2: Producteurs de données statistiques.....	15
2.1. Principaux producteurs et leurs bases de données.....	15
2.1.1. Bases de données informatisées et opérationnelles.....	15
2.1.2. Bases de données documentaires.....	20
2.2. Amélioration du système d'information.....	21
Chapitre 3: Utilisateurs des données	24
3.1. Catégories d'utilisateurs	24
3.1.1. Les structures et institutions de l'Etat.....	24
3.1.2. Le secteur privé et la société civile.....	26
3.1.3. Les partenaires techniques et financiers	26
3.2. Type de données statistiques demandées.....	27
3.3. Diagnostic des besoins.....	29
Chapitre 4: Indicateurs	32
4.1. Mécanisme de suivi et évaluation du CSLP.....	32
4.2. Liste d'indicateurs	34
Chapitre 5: Fonctionnement du système	38
5.1. L'outil informatique Devinfo	38
5.2. L'alimentation de la base de données	41
5.3. Le stockage et la maintenance de la base de données	42
5.4. Dissémination de la base de données	44
5.5. Dissémination de l'information.....	44
5.6. Moyens matériels et humains.....	46
5.6.1. Moyens humains.....	46
5.6.2. Moyens matériels	49
5.7. Ancrage institutionnel.....	49
5.8. Planification des tâches.....	51
Conclusions et recommandations	55
Annexes	57
A. Liste des documents consultés	58
B. Guide d'entretien utilisateurs et producteurs	59
C. Type de données régulièrement demandées à la Drps de Mopti.....	62
D. Liste globale consensuelle des indicateurs de suivi-évaluation du CSLP	65
E. Circuit de l'information de la base Devinfo	72
F. Personnes contactées	73

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE	Académie D'Enseignement
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CAFDP	Centre d'Analyse et Formulation de Politiques de Développement
CAFO	Collectif des Associations et ONG Féminines
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CCC	Centre de Conseil Communal
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDE	Convention relative aux Droits de l'Enfant
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CNDIFE	Centre de Documentation et d'Information pour la Femme et l'Enfant
CILSS	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CC-CSLP	Cellule de Coordination - CSLP
DAF	Direction Administrative et Financière
DESAM	Outil Informatique du Développement Sanitaire au Mali
DGDP	Direction Générale de la Dette Publique
DGRC	Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle
DNB	Direction Nationale du Budget
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DNE	Direction Nationale de l'Energie
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNPD	Direction Nationale de la Planification et du Développement
DNS	Direction Nationale de la Santé
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DRPS	Direction Régionale du Plan et de la Statistique
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FMI	Fonds Monétaire International
IST	Infection sexuellement transmissible
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
OEF	Observatoire de l'emploi et de la Formation Professionnelle
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMH	Office Malien de l'Habitat
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODESS	Programme de Développement Socio-Sanitaire
PDESC	Plan de Développement Economique, Social et Culturel
SSN	Système Statistique National
SNU	Système des Nations Unies
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

REMERCIEMENTS

Ce rapport de consultation présente les résultats de l'étude de faisabilité de la mise en place d'un système de gestion de base de données pour le suivi du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Il est le fruit de nombreuses discussions instructives avec les différents acteurs du système statistique national, tant publics que privés, que je tiens à remercier ici pour leur grande disponibilité et leurs apports.

Je remercie aussi tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport et plus particulièrement les membres de l'équipe technique en charge de ce projet - Mohamed Kanté de la Cellule de coordination du CSLP, Moriba Doumbia de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, Dr Idrissa Alido Maiga de la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé, Fofana B. Zoumana de l'Observatoire Du Développement Humain Durable et Boureima F. Ballo du Centre National de Documentation et d'Information pour la Femme et l'Enfant - qui m'ont soutenu tout au long de cette étude.

Au nom de cette équipe, je remercie également l'UNICEF qui a pris l'initiative de faire exécuter cette consultation pour le compte du gouvernement du Mali et des partenaires techniques et financiers.

RESUME

L'information statistique est essentielle pour une bonne prise de décision. Il est reconnu que la disponibilité d'une information statistique fiable est un grand pas dans la mise en place des politiques et stratégies de développement et le suivi des indicateurs de performance.

Au Mali, le développement des systèmes d'information sectoriels a permis la production de nombreuses informations statistiques de qualité. Cependant ces données sont souvent peu diffusées et inaccessibles à un large public, réduisant ainsi la valorisation de l'information statistique.

Dans le cadre de ses missions, le Cellule de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) a besoin des indicateurs indispensables au suivi de la pauvreté dans ses diverses dimensions et au suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La présente étude a pour objectif d'analyser la pertinence et la faisabilité de la mise à disposition de l'information statistique au moyen d'une base de données en utilisant le logiciel DevInfo. Cet outil, développé par le Système des Nations Unies, permet le stockage de l'information statistique et sa restitution sous forme de rapports, graphiques ou cartes thématiques.

Malgré l'absence d'un lien organique entre la DNSI et les principaux producteurs de l'information statistique, le Système Statistique National produit régulièrement des données utilisées principalement par le secteur pour lequel il est produit. La recherche de l'information statistique devient difficile lorsqu'elle concerne plusieurs secteurs de l'économie .

Durant l'étude, il s'est avéré que le besoin en information est réel, même si l'information n'est souvent recherchée que lorsque le besoin s'impose. Le domaine de la recherche de l'information statistique est vaste et varié. Le besoin en information en terme d'indicateurs est surtout essentiel pour les instances gouvernementales, dans le cadre des programmes sectoriels et du CSLP, et pour les partenaires techniques et financiers dans le cadre du suivi des indicateurs de performance retenus pour leur coopération. Il ne se limite pas seulement aux indicateurs, mais aussi aux données brutes qui permettent le calcul de ces indicateurs pour les autres acteurs du Système Statistique National.

Il a donc été tenu compte des besoins des uns et des autres en information statistique dans la mise en place de la base de données Devinfo. Qui contiendra des indicateurs ainsi que les données brutes ayant servi à les calculer.

L'étude propose en plus la mise en place progressive d'une banque de données multisectorielle en deux étapes : une première qui utilisera la technologie Devinfo pour la mise en place d'une base de données et une deuxième étape qui permettra la mise en place d'une banque de données synthétisant les bases de données sectorielles existantes et calculant en même temps les indicateurs du CSLP, des OMD et d'autres indicateurs. Cette banque de données deviendra la source principale d'alimentation de la base de données Devinfo.

La mouture de la première base de données sera constituée des 95 indicateurs issus des travaux de l'atelier sur les indicateurs de suivi et évaluation du CSLP organisé courant juillet 2004 .

Cette base de données servira de moteur pour impulser la culture de la recherche de l'information statistique valide par la mise à disposition de l'information statistique à un plus grand public. Cette disponibilité commencera par les indicateurs de suivi du CSLP et des OMD. L'outil Devinfo participera aux deux étapes : comme outil de stockage des données et de présentation des résultats à l'étape base de données, et ensuite comme outil de dissémination de l'information statistique à l'étape banque de données.

La validation des données avant leur introduction dans la base de données constituera un atout essentiel pour s'assurer de leur officialité. Cette validation, annuelle, se fera en deux phases : une validation interne au sein de chaque système d'information et une certification nationale au cours de la semaine de validation statistique coordonnée par la DNSI.

La dissémination de la base de données se fera par la copie sur CD-ROM de la base originale DevInfo mise à jour annuellement.

La fonction diffusion de l'information des acteurs du Système Statistique National est à renforcer pour permettre une plus grande dissémination des données par la parution des publications officielles de référence.

La responsabilité directe du projet sera assurée par une cellule de coordination basée à la DNSI, avec un appui soutenu (matériel et humain) du Système des Nations Unies pour permettre un démarrage réussi.

La première base de données concernera dix-sept ministères dans lesquels des cadres, choisis comme points focaux, serviront de liaison dans le système mis en place.

Un planning d'activités est proposé pour le démarrage du projet afin d'aboutir au fonctionnement effectif de la première base de données fin 2004.

INTRODUCTION

A. CONTEXTE ET OBJECTIF

La Cellule de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CC-CSLP) est actuellement le point focal pour le suivi de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Pour jouer son rôle d'information à l'égard de l'ensemble de toutes les parties prenantes de la stratégie, le CC - CSLP doit s'appuyer sur un système d'information statistique solide qui lui permette de produire dans des délais requis, des données fiables, régulières et aptes à rendre compte des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs fixés.

Ce système d'information doit permettre de suivre la pauvreté dans ses diverses dimensions et d'apprécier les performances des politiques gouvernementales au regard de la réduction de la pauvreté et du niveau d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et d'autres objectifs pour lesquels les Etats membres de l'Union Africaine ont pris des engagements.

Ce suivi comporte un important volet quantitatif. Les données quantitatives proviennent des résultats d'enquêtes auprès de ménages, des recensements généraux de la population et de l'habitat et des statistiques administratives routinières des différentes administrations (Institutions et structures gouvernementales au niveau central, Services gouvernementaux déconcentrés, Organisations internationales et agences d'exécution).

Ces données, déjà structurées ou pas, doivent être regroupées au sein d'une base de données permettant de disposer d'indicateurs indispensables au suivi de la stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Actuellement, des efforts sont entrepris par différentes agences du système des Nations Unies pour améliorer la qualité des données statistiques. En particulier, le SNU a offert aux Etats membres, par le canal de son Secrétariat Permanent, un outil de gestion de base de données DevInfo. Initialement conçu par l'UNICEF pour suivre les progrès de la situation des enfants et des femmes sous la dénomination Child Info, les fonctionnalités du logiciel ont été élargies pour suivre l'ensemble des indicateurs de développement, d'où son appellation nouvelle DevInfo. Il a la particularité de disposer d'une structure de base de données pour le stockage d'indicateurs et leur présentation sous forme de rapports, graphiques ou cartes. Il constitue de ce fait un bon outil de plaidoyer.

Cependant un outil informatique de gestion de base de données ne peut être bien utilisé que s'il fait partie d'une organisation permettant de l'alimenter en données fiables.

L'étude de faisabilité a pour objet de déterminer la pertinence d'un système de gestion de base de données au moyen de l'outil Devinfo et, le cas échéant, de déterminer le mécanisme et les stratégies nécessaires pour sa mise en œuvre.

Les résultats de l'étude vont contribuer à :

- la mise en place d'un mécanisme de centralisation des indicateurs issus des bases de données sectorielles vers la base de données Devinfo
- la mise en place d'une cellule chargée de la gestion de cette base de données
- la production annuelle d'indicateurs pour le suivi du CSLP, des OMD et autres objectifs en particulier la CDE et la CEDEF
- la mise en place d'un système permettant une meilleure diffusion de l'information statistique.

Il s'agit donc, sur la base de l'existant, de définir des mécanismes et stratégies nécessaires à la mise en œuvre optimale de Devinfo afin d'assurer la disponibilité permanente d'une information statistique fiable et acceptée par tous les acteurs.

B. METHODOLOGIE

La mise en place d'une base de données pour le suivi du CSLP implique la connaissance du fonctionnement du Système Statistique National (SSN).

Visscher (1996) décrit un système d'information comme « Toute activité manuelle, informatisée ou verbale, formelle ou informelle, orientée vers la collecte, la distribution et le traitement de données de toute sorte au sein d'une organisation ». Dans un système d'information existe deux types d'acteurs distincts : les producteurs et les utilisateurs de l'information.

Considérant le SSN comme un système d'information, la méthodologie principale de l'étude a consisté à rencontrer les producteurs et utilisateurs de l'information statistique qui concourent à son fonctionnement, pour comprendre leur production statistique, ses atouts et ses difficultés d'une part, et les besoins d'information d'autre part (voir guide d'entretien en annexe). Les résultats de ces entretiens, individuels ou en groupe, ont fait ensuite l'objet d'un traitement qualitatif.

Les producteurs sont les structures techniques, publiques ou privées, en charge de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information statistique. Les utilisateurs

sont les institutions, structures, personnes morales ou physiques utilisant l'information comme outil d'aide à la prise de décision ou pour des besoins de recherche.

Les producteurs interviewés sont les suivants:

- secteur public : la Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique (DNSI), les Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et observatoires , ainsi que d'autres services techniques producteurs de données ;
- secteur privé : la Chambre de commerce et de l'Industrie du Mali et le Conseil du patronat malien.

En considérant que les grands producteurs de données statistiques en sont aussi les grands consommateurs (voir liste détaillée en annexe) les utilisateurs interviewés sont les suivants :

- les structures et institutions de l'Etat:
 - niveau central : Assemblée nationale , Haut conseil des collectivités territoriales, Ministères, Directions nationales ;
 - niveau régional : Gouvernorat, Assemblée régionale, Directions régionales et services techniques;
 - niveau cercle : Préfecture, Conseil de cercle, Centre de conseil de cercle ;
 - niveau local : mairie, conseil communal ;
- le secteur privé et la société civile : Coordination des ONGs, ONG ;
- les partenaires techniques et financiers : UE, UNFPA, OMS, PNUD, PAM.

L'étude s'est déroulée entre mars et juin 2004 à Bamako et dans les communes urbaines et rurales des régions de Koulikoro, Ségou et Mopti. Elle a été menée par une équipe technique composée du consultant et d'un représentant du CC-CSLP, de la DNSI, de la CPS Santé et de l'UNICEF.

En complément à ces différentes consultations, la recherche documentaire a été utilisée pour exploiter les documents relatifs au sujet.

Cette méthodologie était adéquate pour relever, en un temps limité (deux mois) et un budget restreint, les éléments nécessaires pour la conduite de l'étude à savoir :

- l'échantillon : les principaux acteurs du SSN ont été rencontrés ; trois contextes régionaux différents ont été explorés, à trois niveaux de responsabilité ; les interlocuteurs ont marqué un grand intérêt pour le sujet;
- les interviews : le guide d'entretien a permis de se focaliser rapidement sur l'information utile ; les interviews ont été menées par une équipe multidisciplinaire ;
- l'analyse : tous les entretiens ont été retranscrits et ont constitué la source principale des résultats de l'étude ; l'analyse a bénéficié des expertises de chaque membre de l'équipe technique.

Les limites de la méthodologie peuvent être décrites de la manière suivante en ce qui concerne :

- l'échantillon : si toutes les grandes catégories d'utilisateurs et de producteurs ont été contactées, des spécificités au sein des catégories, et des régions, existent qui n'ont pu être identifiées ;
- les interviews : les limites de toute enquête qualitative se retrouvent dans cette étude, dont en particulier les limites dues au temps ;
- l'analyse : l'analyse aurait pu être plus détaillée, cependant le choix était de cerner en priorité si la mise en place de la base de données répond à un besoin et si les conditions suffisantes de faisabilité existent pour que le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers prennent les décisions nécessaires pour mener à bien ce projet.

Cette étude se développe en 6 points :

1. Aperçu du Système Statistique National
2. Producteurs de données statistiques
3. Utilisateurs des données
4. Indicateurs
5. Fonctionnement du système
6. Conclusion et recommandations.

CHAPITRE 1: APERCU DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

L'objectif de ce chapitre est de présenter le fonctionnement général du Système Statistique National (SSN) en vue de vérifier l'opportunité de la mise en place d'une base de données multisectorielle.

Le SSN est considéré comme l'ensemble:

- des besoins et utilisations de statistiques (objectifs du système)
- des moyens mis en œuvre pour les satisfaire
 - textes, règlements, procédures
 - institutions (attributions, ressources humaines)
- de la production statistique (résultats).

L'étude définit ainsi le SSN comme l'ensemble des moyens institutionnels, financiers, humains et matériels mis en œuvre pour la production et la gestion des données statistiques comme outil d'aide à une prise de décision publique et privée.

Le SSN du Mali est institué et réglementé par des textes fondamentaux de portée générale et des textes de création et d'organisation de structures officielles. Le texte fondamental qui régit la production statistique est l'ordonnance N°91-029/P-CTSP du 29 juin 1991. Le système est organisé autour d'une structure centrale : La Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique (DNSI) avec ses démembrements, les Directions Régionales du Plan et de la Statistique (DRPS). Y contribuent également, des structures sectorielles telles que les Cellules de Planification et de Statistique (CPS), les Observatoires et les services particuliers des ministères ainsi que les services de statistiques des unités de production (par exemple de l'Opération pêche de Mopti ou de l'Office du Niger).

La collecte de données de ce système repose sur les opérations statistiques suivantes :

- Les statistiques courantes : celles-ci sont produites par les administrations et organismes spécialisés pour des activités et des programmes précis : santé, éducation, climatologie, finances publiques, monnaie et crédit, production...
- les enquêtes qui sont essentiellement:
 - le recensement de la population et de l'habitat (réalisé tous les 10 ans) ;
 - les enquêtes auprès de ménages (enquêtes par échantillonnage qui répondent à des besoins d'informations ponctuelles, par exemple les études démographiques et de santé) ;
 - l'enquête agricole de conjoncture (enquête par sondage dont l'objectif est d'établir des prévisions de récoltes céréalières et de déterminer la production post-récolte).

Dans l'ordonnance N°77-30/CMLN du 30 mars 1977 de création de la DNSI, l'Etat a exprimé ses besoins principaux en matière de statistiques. Ceux-ci englobent la production et la diffusion des statistiques nationales ainsi que la coordination de l'environnement de cette production.

La DNSI a été créée avec entre autre des attributions de productrice universelle avec fonction de coordination nationale et de promotion de l'utilisation généralisée de l'usage des statistiques.

Les CPS ont été créées au sein des départements ministériels pour coordonner la production et la diffusion de l'information statistique d'un ou de plusieurs secteurs de l'économie.

Dans des domaines particuliers, des structures d'élaboration et d'analyse statistiques ont été créées sous l'appellation d'observatoires.

Par ailleurs, la plupart des départements et directions techniques produisent pour leur propre compte des statistiques. Il en est de même pour les unités importantes de production ou de gestion agricoles ou non agricoles telle que la CMDT, l'Office du Niger....

Dans ce cadre fonctionnel, le SSN réalise des performances dans bien des domaines. Les services techniques remplissent leur rôle de producteurs et de pourvoyeurs de données au niveau national. Les CPS, pour la plupart bien équipées, produisent régulièrement leurs statistiques sectorielles et arrivent à satisfaire la plupart des besoins des utilisateurs. Il en est de même pour les observatoires et les services statistiques des unités de production dans leurs domaines spécifiques. La DNSI tient aussi ses propres engagements extérieurs en terme de production des statistiques à fournir aux institutions sous-régionales ou internationales.

Malgré ce constat de performance, le SSN a trois lacunes principales :

- l'utilisateur doit s'adresser à des sources d'information multiples en cas de besoin de statistiques de plusieurs secteurs
- des risques d'incohérence de données existent du fait du développement sectoriel des systèmes d'information sans coordination suffisante, entraînant des doubles emplois qui occasionnent des gaspillages de ressources
- Il n'existe pas d'obligation légale de la part des producteurs sectoriels d'envoyer les copies des résultats de leur enquête à la DNSI.

Cette situation provient d'une production statistique qui n'est ni harmonisée ni coordonnée à un niveau central. L'organisation du SSN fait apparaître une coexistence entre une structure centrale à vocation nationale et multisectorielle en l'occurrence la DNSI et des structures sectorielles sans lien organique avec elle.

La situation du SSN est caractérisée de la manière suivante :

- Au plan de l'organisation institutionnelle

- une désarticulation et une faiblesse des liens organiques rendant la coordination inefficace
- la non-application dans la pratique des textes légaux devenus par ailleurs caducs
- Au plan de la production statistique :
 - une difficulté de programmer les activités de production et une faiblesse des moyens pour la collecte et le traitement des données
 - une assez grande variété de production sans véritable contrôle de norme de qualité ;
- Au plan de la valorisation de l'information statistique :
 - Une mauvaise diffusion des données disponibles et peu de visibilité de l'existant
 - Une insuffisance d'analyse des données.

L'instrument principal de ce système qu'est la DNSI s'est vu doté de missions trop générales et universelles au sens qu'elles englobent toute la statistique dans tous les domaines : collecte, analyse, publication, planification, coordination, politique informatique. Avec l'évolution de la société et de l'économie, les missions ont changé, mais les capacités de la DNSI n'ont pas suivi l'évolution. Il en est résulté une inadéquation entre les missions assignées et les ressources disponibles. On se retrouve donc devant un système qui selon les textes est centralisé autour de la DNSI, mais dans la réalité est décentralisé au niveau sectoriel par le développement continu des CPS et observatoires. La fonction de coordination de la DNSI s'est diluée dans ses activités ordinaires.

Conclusion

Le SSN actuel a l'avantage d'être opérationnel, bien que certains domaines ne sont pas encore pris en charge, mais a le désavantage d'un développement très sectoriel qui a entraîné la faiblesse de la fonction de coordination de la DNSI. La production statistique est faite sans se référer au cadre réglementaire prévu ; ce qui joue négativement sur le fonctionnement du système.

Une donnée n'est statistique que si elle est élaborée en suivant une méthode statistique. Le développement du SSN ne peut être envisagé sans que ne soient édictées des règles de conduite pour la production et l'utilisation des statistiques.

Dans ce contexte, la mise en place d'une base de données devrait revitaliser au sein de la DNSI la fonction de coordination et de promulgation des normes. En effet, une base de données commune suppose des données qui peuvent s'intégrer facilement dans un ensemble cohérent. Cette cohérence nécessite des règles applicables à tous les acteurs qui participent à son alimentation en données.

Le suivi des indicateurs du CSLP et des OMD constitue une bonne porte d'entrée pour la mise en place d'une base de données multisectorielle.

CHAPITRE 2: PRODUCTEURS DE DONNEES STATISTIQUES

L'objectif de ce chapitre est de présenter les principaux producteurs de l'information statistique et les données disponibles à leur niveau, ainsi que les forces et faiblesses de l'organisation de ces données afin d'en tirer les enseignements pour la mise en place et l'alimentation d'une base de données multisectorielle.

2.1. Principaux producteurs et leurs bases de données

Les principaux producteurs sont essentiellement du secteur public. La liste des bases de données recensées ici n'est pas exhaustive car l'étude s'est limitée aux bases de données opérationnelles qui peuvent concourir à alimenter une base de données multisectorielle pour le suivi du CSLP et des OMD.

Il s'agit ici de bases de données informatisées et des bases de données documentaires. La catégorie bases de données informatisées regroupe les bases de données fonctionnelles et qui utilisent un support informatisé pour le stockage et le traitement des données.

La catégorie bases de données documentaires regroupe les bases de données qui sont fonctionnelles, mais qui n'utilisent pas encore un support informatisé. En fait, il s'agit essentiellement des publications ou des rapports annuels émanant des services producteurs d'informations statistiques. Ces bases de données permettront la reconstitution des séries chronologiques des indicateurs ou des données brutes.

2.1.1. Bases de données informatisées et opérationnelles

- **Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire**

DNSI

- **Base de données RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat)**

Cette base, issue des résultats du recensement, fournit les statistiques sur la structure, l'état et les mouvements de la population, les infrastructures publiques disponibles et la situation de l'habitat.

Ces données, qui permettent de connaître les caractéristiques de la population et de faire des projections démographiques, constituent la référence officielle. Cette base de données est importante car elle sert dans le calcul des indicateurs utilisant les données de population.

Ces données, bien que disponibles, pourraient être davantage utilisées si elles étaient plus facilement accessibles.

- **Base de données EDS (Enquête démographique et de santé)**

Les bases de données des trois EDS déjà réalisées (1987, 1995-96, 2001) par la DNSI et la CPS du Ministère de la santé, contiennent des indicateurs d'impact

et de couverture sur la santé maternelle et infantile, ainsi que sur les IST et le VIH/SIDA et d'autres indicateurs sociaux (par exemple l'analphabétisme).

- *Bases de données des enquêtes auprès des ménages*

Il s'agit d'enquêtes par échantillonnage qui donnent des résultats exploitables et extrapolables répondant à des besoins d'informations ponctuelles par exemple :

- Base de données de l'enquête malienne de pauvreté (EMEP 2001) ;
- Base de données de l'Enquête Budget Consommation
- Enquête à indicateurs multiples

Ces bases de données calculent des indicateurs d'impact spécifiques difficilement calculables par les enquêtes administratives.

- *Base de données IHPC (Indice Harmonisé de Prix à la Consommation)*

Cette base de données contient les indices des prix, calculés par la DNSI à l'aide du logiciel CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) à partir des données collectées sur les marchés et autres points de vente. Cette base de données permet le calcul d'un taux d'inflation annuel.

- *Base de données IMC (Indice des matériaux de construction)*

Cette base de données sous Excel donne l'évolution des prix, mois par mois, des matériaux de construction et en calcule l'indice qui entre dans le calcul de l'indice général des prix.

- *Base de données de la Mercuriale*

Base de données sur Excel qui contient les prix minima et maxima des produits pour servir de référence aux achats de biens et services effectués par l'Etat.

- *Base de données des Comptes de la Nation*

La base de données des comptes de la nation, élaborée avec Excel, rassemble chaque année les données de production des différents secteurs de l'économie. Cette base permet de calculer une estimation du Produit Intérieur Brut (PIB) par secteur et au niveau national. Le PIB est un indicateur de la croissance économique nationale.

- *Base de données Eurotrace sur les statistiques du commerce extérieur*

Cette base de données regroupe toutes les informations provenant des bureaux de douane sur les importations et exportations. Ces informations, saisies au moyen du logiciel Sydonia sont traitées par le logiciel Eurotrace qui permet la gestion des statistiques du commerce extérieur par produit, période et pays, et facilite ainsi le calcul de la balance commerciale.

- **Ministère de l'Education National**

CPS Education

- *SISED* (Système d'Information Statistique pour l'Education)

La base de données actuellement opérationnelle ne gère que les données de l'enseignement fondamental. Le système d'information qui l'alimente repose sur un questionnaire que remplissent les directeurs d'école au cours de l'année scolaire. Les questionnaires sont renvoyés au Centre d'Animation Pédagogique (CAP) pour un premier traitement et une copie est envoyée à l'Académie d'enseignement (AE) pour une saisie sur support informatique. La CPS du Ministère de l'éducation collecte les données informatisées au niveau de chaque AE pour une consolidation nationale au niveau du Ministère. Ce système produit régulièrement l'annuaire des statistiques de l'enseignement fondamental qui contient les données brutes et les principaux indicateurs.

Un point faible de ce système est la non prise en compte totale de certaines catégories d'écoles (médéras, écoles privées, écoles communautaires).

- **Ministère de la Santé**

➤ *CPS Santé*

- *SNIS* (Système National d'Information Sanitaire).

Le SNIS est développé autour de 4 sous-systèmes d'information à savoir :

1. le sous-système d'information sanitaire (SIS)
2. le sous-système d'information sociale (SISO)
3. le sous-système d'information des études, enquêtes et de la recherche (SIER)
4. le sous-système d'information administrative (SIAF).

Actuellement, seules deux composantes du SIS, le Système Local d'Information Sanitaire (SLIS) et le Système d'Alerte Épidémiologique (SAE) sont fonctionnelles au moyen du logiciel DESAM (Développement Sanitaire du Mali).

La composante Système d'Information Hospitalière n'est pas fonctionnelle, ni les autres sous-systèmes.

La base de données DESAM du SLIS contient l'information recueillie par les centres de santé du premier et deuxième échelon : l'information des centres de santé communautaires (CESCOM) remonte trimestriellement vers le centre de référence (CESREF) du cercle sous la responsabilité du chargé du système d'information sanitaire. La remontée de l'information se fait vers la direction régionale de la santé sous forme de rapport et de support informatique. Il en est de même du niveau régional au niveau national en passant par la DNS jusqu'à la CPS qui a la charge de centraliser toutes les données sanitaires.

A l'aide du logiciel DESAM, un annuaire est produit chaque année tant pour le niveau régional que national. Trimestriellement un bulletin statistique est produit par le niveau régional.

Le point faible du système réside dans la non prise en compte des données statistiques des hôpitaux et des structures hospitalières privées.

- *Base de données EDS (Enquête démographique et de santé)*

Voir ci-dessus DNSI.

- *Base de données Programme de Développement Socio-Sanitaire (PRODESS)*

Alimentée par les données du DESAM, cette base de données est un instrument de suivi des activités du PRODESS pour orienter au mieux les programmes opérationnels annuels, notamment en relation avec les dépenses budgétaires.

- DAF Santé

- *Base de données TOMPRO*

Cette base de données de suivi des activités du PRODESS est plus spécialisée dans les procédures comptables.

- **Ministère des Mines, Eau et Energie:**

DNH

- *Base de données SIGMA 2 (Système Informatique de Gestion des ressources en eau du Mali)*

Cette base de données contient l'information sur tous les points d'eau du Mali, avec leurs caractéristiques et leur positionnement géographique. La mise à jour se fait à partir des données collectées par les directions régionales. Cette base de données permet le calcul des indicateurs relatifs à l'eau et à l'assainissement au niveau national et régional.

Le point faible de cette base de données est que les points d'eau ne faisant pas partie de programmes officiels ne sont pas pris en compte. Un cadre de concertation est prévu pour remédier à cette situation au niveau de chaque région.

- **Ministère des Transports et de l'Equipement**

L'Observatoire des transports

- *Base de données des transports.*

La base de données de l'Observatoire des transports contient les informations statistiques, économiques et réglementaires du secteur des transports. Elle permet de produire l'annuaire des statistiques des transports qui contient, en plus des statistiques, le recueil des textes législatifs et réglementaires. Les indicateurs du secteur des transports sont disponibles et mis à jour.

- **Ministère de l'Administration du Territoire et des Collectivités Locales**
DNCT

- *Base de données OISE (Outil Informatisé pour le Suivi-Evaluation).*

La base de données OISE est un des outils du système de suivi-évaluation du dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales. Cette base de données contient les informations suivantes par commune :

- Les données démographiques (DNSI)
- Les élus (mandat et durée)
- Les appuis techniques (plan d'appui, plan de formation)
- Les investissements (PDESC, suivi des investissements)
- Le fonctionnement (personnel et tenue de sessions)
- Les finances (élaboration des budgets, comptes administratifs).

Cet instrument informatique est situé au niveau local (au sein des Centres de Conseil Communaux), régional (au sein de l'assemblée régionale) et national (à la Direction Nationale des Collectivités Territoriales). Il rend disponible à ces trois niveaux les informations statistiques sur les activités des communes.

- **Ministère de l'Agriculture**

- OMA : Observatoire du Marché Agricole*

Cette base de données est un outil essentiel dans le suivi et la diffusion du prix des produits agricoles entre les producteurs et acheteurs. L'OMA est un dispositif qui permet de collecter, traiter et diffuser les informations statistiques et réglementaires sur tous les facteurs qui influencent la formation des prix pratiqués sur le marché agricole. L'OMA utilise des unités locales reliées par RAC au serveur central pour le relevé des prix. Le traitement des données se fait avec le logiciel SPSS et Excel. Les unités locales diffusent ensuite les informations par les radios de proximité.

- **Ministère de l'Economie et des Finances**

- *DNB (Direction Nationale du Budget)*

- Base de données PRED (Programme de Reforme Economique pour le Développement).

Cette base de données, sous oracle, s'occupe de la préparation du suivi et de l'exécution des dépenses de l'état. La DNB travaille directement avec les DAF des différents ministères gestionnaires des institutions et entreprises publiques et disposent ainsi des statistiques sur les dépenses effectuées par celles-ci.

- *Direction générale de la Douane*

- *Base de données SYDONIA.*

La base de données SYDONIA permet le traitement des informations figurant sur le formulaire de déclaration des marchandises à la douane. Cette

base de données rend accessible les informations sur toutes les marchandises ayant transité par un bureau de douane.

2.1.2. Bases de données documentaires

- **Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche CPS**
 - *Recueil des statistiques sur le secteur rural.* Ce document contient les informations sur la population, la pluviométrie, l'hydrogéologie, l'agriculture, les importations et exportations alimentaires, l'élevage, la pêche, la foresterie, les transports.
Ces recueils permettent de reconstituer des séries chronologiques pour les productions agricoles.
 - **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle OEF (*Observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle*)**
 - *Annuaire des statistiques du marché du travail*
L'OEF est censé publier chaque année l'annuaire des statistiques du marché du travail pour renseigner sur les indicateurs de l'emploi et du chômage. Toutefois l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et les services de placement ne couvrent que les 20 % du marché de l'emploi.
 - **Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire**
 - > *DNPD*
 - *Rapport sur la situation économique et sociale*
Ce rapport regroupe la plupart des indicateurs socio-économiques et donne des explications sur leur évolution.
Cette publication peut être indispensable pour la reconstitution des séries chronologiques des indicateurs.
 - > *DNSI*
 - *Annuaire statistique du Mali*
 - *Annuaires statistiques régionaux*
 - *Bulletin mensuel de statistique*
 - *Eléments de conjoncture*
 - *Mali en chiffres*
 - *Flash information statistique.*
- Les différentes publications mentionnées ci-dessus ont connu des fortunes diverses. Si certaines continuent à paraître, malgré des retards dans la parution, la parution des autres est arrêtée faute des moyens. Cette situation dénote le peu des moyens affectés à la fonction diffusion de la DNSI.

2.2. Amélioration du système d'information

L'aperçu général sur les bases de données met en évidence deux facteurs de qualité qui gagneraient à être améliorés :

- l'accessibilité des données, ce qui permettrait une plus grande valorisation des données statistiques
- la complétude des enquêtes de manière à tenir compte de toutes les données du secteur et d'améliorer la fiabilité des indicateurs.

L'étude recommande ainsi l'amélioration des bases de données ci-dessous et la mise en place de nouvelles bases de données pour renforcer et dynamiser le système.

- **Ministère des Transports et de l'Equipement**
 - *Observatoire des Transports*: améliorer la base de données sous Excel avec passage à une base de données utilisant un système de gestion de base de données (SGBD) pour plus d'efficacité.
- **Ministère de la Santé**
 - *SIH* (Système d'Information Hospitalier): mettre en place le fonctionnement de la composante SIH pour prendre en compte les données statistiques des hôpitaux et structures privées, et améliorer le taux de complétude des indicateurs de santé.
 - *SIAF* (Système d'Information Administrative et Financière) : mettre le système en place.
 - *SIER* (Système d'Information d'études et de la Recherche) : mettre le système en place.
- **Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées**
 - *SISO* (Système National d'Information Social) : faire fonctionner le système pour permettre le calcul des indicateurs de ce Ministère.
- **Ministère de Mines, Eau et Energie**
 - *Base de données sur le PNIR* (*Programme National des Infrastructures Rurales*)
Mettre en place cette base pour prendre en compte les infrastructures qui seront construites dans le cadre de ce projet et qui concernent notamment les points d'eau pour la mise à jour de la base SIGMA 2.
- **Ministère de la Justice**
 - *Système d'information pour le suivi de la gouvernance politique*
Mettre en place un système d'information pour prendre en charge les indicateurs sur la gouvernance politique.

- **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**
 - OEF : Institutionnaliser l'enquête permanente auprès des ménages (EPAM) pour disposer des statistiques annuelles sur le marché du travail : activité économique, emploi et chômage.
- **Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille**
 - CNDIFE: Mettre en place un système d'information pour la collecte et le traitement des indicateurs spécifiques relatifs à la protection de la femme et de l'enfant, non pris en compte par les autres systèmes d'information.
- **Chambre de Commerce et Industries du Mali** : remettre en place la base de données des entreprises pour améliorer la connaissance du secteur privé formel.
- **Conseil National du Patronat du Mali** : mettre en place la base de données sur les entreprises et les groupements professionnels membres du Patronat du Mali.

Conclusion

Les producteurs du SSN remplissent largement leur rôle, mais cette production sectorielle est principalement utilisée par le secteur pour lequel il est produit. L'accessibilité par un plus large public valoriserait cette riche production statistique.

La plupart des bases de données présentées ici ont été réalisées et se sont développées souvent sans implication de la DNSI créant ainsi un développement sans une normalisation édictée par l'autorité de référence.

Or, la fonction de coordination technique et de veille technologique qui incombe à la DNSI prévoit :

- l'élaboration des normes statistiques
- L'élaboration, la gestion et la diffusion des codes et nomenclatures statistiques
- La conception des méthodes de collecte et de traitement des statistiques sectorielles
- La définition des normes de publication
- La recherche méthodologique.

Ces fonctions ne sont pas suffisamment opérationnelles actuellement.

La fonction de normalisation de la DNSI doit être revitalisée pour permettre une intégration et un échange facile de données. L'obligation de réponse aux enquêtes officielles doit permettre aussi d'augmenter le taux de complétude des enquêtes et d'améliorer la fiabilité et la crédibilité des indicateurs.

Dans l'optique de la mise en place d'une base de données multisectorielle, la

normalisation des données est un élément essentiel pour sa réussite.

Par ailleurs, la coordination et le développement des systèmes d'information sectoriels impliquent une compatibilité des données entre les systèmes pour permettre l'échange et l'intégration de données.

Une action de normalisation de la codification est en cours de démarrage par la DNSI via le projet CIGMA (Centre d'Information Géographique du Mali) appuyé par le PAM. Ce projet a pour objet d'unifier et d'harmoniser la codification géographique utilisée au Mali ainsi que la carte géographique de référence. Cette unification facilitera l'échange de données entre les bases de données sectorielles existantes. L'appui technique apporté par AFRISTAT à la DNSI dans l'amélioration du SSN constitue également un atout dans l'élaboration et la promulgation des normes sous-régionales.

La mise en place d'une base de données multisectorielle, reconnue par l'ensemble des producteurs, est un catalyseur pour générer une exigence de normalisation.

CHAPITRE 3: UTILISATEURS DES DONNEES

L'objectif de ce chapitre est de faire le point sur qui sont les principaux utilisateurs de données statistiques, quels sont leurs besoins et quels avantages pourrait leur apporter une base de données multisectorielle.

3.1. Catégories d'utilisateurs

Le mandat du SSN est de produire des statistiques de base pour mettre à la disposition des autorités et du public une description de l'économie et de la société. La demande des données statistiques (c'est-à-dire le besoin de disposer de l'information statistique) peut être structurelle ou circonstancielle. Elle est structurelle lorsque les besoins en données entrent dans le cadre des missions et attributions assignées à un service. Elle est circonstancielle lorsque les données sont recherchées et utilisées par nécessité du moment.

Les utilisateurs de données statistiques peuvent être regroupés en trois grandes catégories :

3.1.1. Les structures et institutions de l'Etat

- La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique

La DNSI et ses démembrements régionaux (DRPS) constituent les principaux pourvoyeurs de l'information statistique et sont aussi les grands utilisateurs des données statistiques.

La DNSI a dans ses attributions la mission de diffuser l'information statistique officielle du Mali. En dehors des statistiques dont elle est elle-même productrice, la DNSI recueille l'information de base auprès des producteurs primaires qui sont principalement les CPS et les observatoires.

Les données statistiques provenant des CPS arrivent à la DNSI sur deux types de supports : le support informatique (disquette ordinaire ou disquette Zip) ou le support papier (annuaire de statistique ou rapport).

Ainsi tout retard dans la production de l'annuaire ou du bulletin n'incombe pas nécessairement à la DNSI ; la difficulté principale provient des fournisseurs des données de base.

- Les services techniques nationaux et régionaux producteurs de statistiques

Ceux-ci ont surtout besoin des données démographiques pour calculer les différents indicateurs ayant trait à leur domaine, ou de données d'autres secteurs. Par exemple : le calcul du TBS exige les données de la population

scolarisable ; les services de santé se servent des statistiques scolaires dans le cadre de programmes de prévention des maladies endémiques.

Ces services s'approvisionnent principalement à la DNSI et aux DRPS en utilisant les annuaires statistiques et les résultats du recensement.

Une limite est qu'il n'existe pas d'échange systématique d'information entre les services techniques. Lorsqu'il y a échange d'information, il s'agit souvent des acteurs évoluant au sein d'un même système d'information. C'est lorsque le besoin en information se fait pressant que la recherche de l'information devient nécessaire. Il arrive aussi qu'un service ayant besoin d'une information ne sache où la trouver et que la DNSI et les DRPS soient confrontées à des demandes auxquelles elles ne peuvent répondre.

- **L'autorité administrative**

L'autorité administrative est un grand utilisateur des données statistique qui lui servent surtout à rédiger des rapports ou à éclairer des aspects particuliers de l'économie ou de la société.

Si au niveau central les besoins en informations se rapportent principalement à l'ensemble du pays, cet intérêt diminue au fur et à mesure que l'on descend dans la pyramide du pouvoir pour se focaliser sur les informations locales.

Les données de la DNSI, des DRPS et des services statistiques nationaux et régionaux des domaines spécifiques constituent la principale source d'information. Le CD-ROM de la Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles constitue aussi une source de données.

- **Les élus de la nation**

Ceux-ci sont aussi parmi les grands consommateurs de données statistiques. Les besoins diffèrent pour les élus nationaux et les élus locaux.

- **Les élus nationaux (députés ou conseillers nationaux)**

Dans le cadre de l'interpellation du gouvernement à l'assemblée nationale par les députés, ceux-ci ont besoin d'instruments qui leur permettent d'avoir une vue globale de la nation et d'apprécier les résultats obtenus par le gouvernement en tenant compte de l'exécution du budget national.

- **Les élus locaux (conseillers régionaux, de cercle ou communaux)**

Les informations statistiques leur sont surtout nécessaires pour :

- l'élaboration des budgets des régions, cercles ou communes
- la préparation de requêtes de financement auprès des partenaires
- le suivi de l'exécution des plans de développement local
- le conseil aux responsables de projet évaluant dans leur entité territoriale.

Si les élus nationaux ont besoin de données de niveau national ou régional, les élus locaux se limitent souvent à leur entité territoriale.

Comme pour l'autorité administrative, ils recherchent surtout les données auprès de la DNSI et ses démembrements, et des services techniques régionaux et locaux.

- Les Centres de Conseil Communal (CCC)

Les opérateurs CCC, chargés d'assister les communes pour élaborer et mettre en place leur Plan de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC), agissent aussi comme opérateurs statistiques de proximité des collectivités territoriales décentralisées. Ils ont besoin des données socio-économico-culturelles des collectivités locales pour décrire la situation de base de chaque commune. Leur besoin rejoint le besoin en information des DRPS, mais au niveau local. Les CCC utilisent largement les données du recensement de la DNSI pour évaluer la population des communes. Ils s'approvisionnent aussi au niveau des services techniques régionaux ou locaux.

3.1.2. Le secteur privé et la société civile

Les investisseurs privés potentiels, les associations ou les ONG qui veulent s'implanter dans les régions ou les cercles, sont des utilisateurs de l'information statistique. Il en est de même des bureaux d'études privés qui recherchent l'information pour mener des analyses dans leurs domaines respectifs. L'information leur est utile pour :

- appréhender une situation spécifique
- mettre au point leur politique générale d'intervention
- connaître les potentialités socio-économiques de la zone d'intervention.

Leur source d'information demeure la DNSI et les autres services de statistiques. Etant souvent bien équipés en outil informatique, leur recherche se fait aussi par l'Internet où ils accèdent aux statistiques des agences des Nations Unies ou des institutions sous-régionales.

3.1.3. Les partenaires techniques et financiers

Les besoins en information des partenaires techniques et financiers (coopération bilatérale, multilatérale ou coopération décentralisée) concernent principalement les résultats des programmes nationaux et du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. La notion d'indicateurs est très importante, surtout les indicateurs de performance dans les domaines d'intervention spécifiques de chaque PTF.

Les niveaux des indicateurs permettent aux PTF de vérifier les conditionnalités, souvent liées à l'aide au développement. En effet, le décaissement des tranches de financement tient parfois compte du niveau d'atteinte des objectifs. Il y a donc obligation de résultats de la part de l'Etat en rapport avec l'aide qui lui est octroyée.

A ce niveau, les PTF ont leurs propres correspondants au sein des CPS ou des observatoires pour avoir la valeur des indicateurs.

Il faut aussi noter les besoins en information des institutions sous-régionales et internationales auxquelles le Mali est lié par des engagements. Il s'agit des organismes suivants : Banque Mondiale, FMI, BCEAO, CEA, CILSS, UNICEF, FAO, CEDEAO et l'UEMOA. Ces institutions ont besoin de recueillir auprès du Mali et à des périodes précises de l'année, des données spécifiques propres à leur domaine d'intérêt.

3.2. Type de données statistiques demandées

Les 14 domaines les plus représentatifs dans l'expression des besoins des utilisateurs mentionnés dans le document provisoire du schéma directeur de la statistique sont les suivants:

- la politique économique générale
- la Lutte contre la pauvreté
- la politique de sécurité alimentaire
- la politique sociale
- la politique sanitaire
- la politique d'éducation
- la politique de développement rural
- la politique de promotion des femmes
- la politique de transport
- la politique touristique
- la politique environnementale
- les études sectorielles
- l'information et la gestion des structures associatives
- l'information générale.

La catégorie des statistiques se décline en 36 catégories à savoir :

- comptes nationaux
- statistiques douanières
- statistiques financières et monétaires
- Prix et consommation
- Statistiques de la production industrielle
- Statistiques du volume des transports
- Statistiques du volume du commerce
- Statistiques minières
- Statistiques sanitaires
- Statistiques de revenu et consommations des ménages
- Statistique de l'emploi

- Statistiques de l'éducation
- Superficies et rendements de la production agricole
- Superficies et rendements de la production horticole
- Commerce extérieure des produits alimentaires
- Effectif du cheptel et de la volaille
- Produits de l'élevage
- Population résidente
- Santé animale
- Superficies aménagées
- Statistique de la pêche et forêts
- Abattage animaux
- Statistiques des intrants agricoles
- Statistiques des produits de cueillette
- Répertoire des associations et coopératives
- Statistique des sociétés et coopératives
- Statistiques météorologiques
- Parc de véhicules de transport
- Etat des infrastructures de communication
- Statistiques de l'habitat
- Prix de transport
- Statistiques par genre
- Consommation de l'énergie
- Consommation de bois de chauffe
- Autres indicateurs de l'environnement
- Statistiques touristiques.

Ainsi, les besoins en information concernent tous les secteurs de la vie économique. A titre illustratif, une liste détaillée des types de données régulièrement demandées à la DRPS de Mopti est en annexe et permet de se rendre compte des besoins en données des différents utilisateurs. Il est intéressant de constater le recouvrement qui existe entre la catégorie des statistiques énumérées par le schéma directeur provisoire et la liste détaillée fournie par la DRPS de Mopti.

3.3. Diagnostic des besoins

Le besoin en information statistique est réel pour les utilisateurs même s'ils ne la recherchent souvent que lorsque ce besoin devient pressant. L'information statistique sert à satisfaire principalement deux besoins :

- réaliser une étude de base ou de faisabilité d'un projet ou d'un programme
- argumenter un rapport à l'aide de chiffres évocateurs.

Les utilisateurs interrogés ont semblé être relativement satisfaits des informations fournies par le système statistique national, notamment par les CPS qui, selon eux, maîtrisent les statistiques de leur domaine.

Les sources régulièrement utilisées sont :

- Les données de la DNSI
- Les données des CPS, des observatoires et des services techniques
- Les données des unités de production pour leur zone respective
- Les statistiques de l'UEMOA et de la CEDEAO
- Les données statistiques produites par les agences du système des Nations Unies
- Le CD-ROM de la Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles.

Le support de consultation favori des utilisateurs reste le papier ; viennent ensuite L'Internet et le CD-Rom de la Décentralisation. En effet, pour beaucoup d'utilisateurs, rien ne vaut mieux qu'un bon rapport papier, mais aussi la plupart des producteurs ne diffusent leurs données statistiques que sur ce support.

Dans l'administration publique et le secteur privé, les postes de responsabilité sont souvent occupés par des personnes pour lesquelles la culture de l'Internet est encore assez limitée. Cependant dans les ONG et chez les jeunes cadres, l'Internet est autant utilisé que les informations disponibles sur papier. En plus les données sur l'Internet concernent surtout les données des agences du système des Nations Unies alors que les données de la DNSI, principal pourvoyeur en information statistique, ne sont disponibles que sur support papier.

Si les utilisateurs s'accordent tous sur l'utilité pratique de l'information statistique, ils ne trouvent cependant pas toute l'information recherchée pour les raisons principales suivantes :

- certaines données ne recouvrent pas la totalité du domaine étudié ; une étude commanditée par l'union européenne (*Abdou ABDALLAH, Consultant, Etude sur l'utilisation des indicateurs en Afrique subsaharienne, le cas du Mali, juillet 2002*) constate que le taux de complétude des statistiques sanitaires est évalué à 63% tandis que celui des statistiques de l'éducation est estimé à 90% ;

- aucune donnée n'existe pour certains domaines ; les DRPS visitées ont reconnu ne pas satisfaire parfois les besoins en information de utilisateurs du fait de la non disponibilité de l'information ; cette situation s'explique par le fait qu'il n'existe pas un système d'information qui prend en compte cet aspect ou qu'aucune enquête n'a été diligentée pour le faire. Tel est le cas actuellement des principaux indicateurs sur la protection de l'enfant.
- Les données ne sont pas actualisées à temps. La DNSI, coordonnatrice de l'ensemble des données statistiques, produit ses annuaires avec un certain retard.

Conclusion

Les besoins en information des utilisateurs montrent l'évidence de disposer d'un outil qui permette une disponibilité permanente de l'information et un accès rapide aux données, comme l'a laissé entendre un des interlocuteurs : « *Ce qui nous intéresse c'est d'avoir en un seul endroit les différents indicateurs du développement pour garantir la cohérence et la lisibilité des données afin que tout le monde puisse se servir de cette base.* ».

Les besoins en statistiques ne se limitent pas uniquement aux indicateurs, le domaine est vaste et varié. Si les instances gouvernementales, dans le cadre des programmes sectoriels et du CSLP, ainsi que les PTF pour rapporter sur l'exécution des programmes de coopération, privilégient la connaissance des indicateurs de performance, tel n'est pas le cas pour tous les acteurs du système. L'étude a montré que le besoin en informations brutes est plus ressenti et mieux compris au niveau local car ce sont ces données qui ont plus de signification à leurs yeux.

Ainsi la mise en place d'une base de données multisectorielle permet de disposer des données statistiques de référence. Certes, les indicateurs de suivi des OMD et du CSLP constituent un point de départ pour la mise en place de cette base de données, mais celle-ci ne doit pas s'arrêter uniquement au stockage des indicateurs, mais prendre en compte au fur et à mesure les besoins réels en information statistiques des utilisateurs.

De plus, la diffusion de l'information statistique doit aider à l'apprentissage de la culture de l'utilisation de l'information statistique pour la prise de décision.

L'étude propose donc la mise en place progressive d'une banque de données multisectorielle. Cette opération se fera en deux étapes :

- A court terme (2004 -2005)

Durant cette période, les efforts seront focalisés sur la maîtrise de la base de données des indicateurs de suivi du CSLP et des OMD et sa diffusion. Cette étape permettra la valorisation des indicateurs par leur mise à disposition à un public plus

large. Elle permettra aussi de susciter l'habitude de la recherche d'une information statistique valide auprès des utilisateurs.

- A moyen terme (2006-2007)

Il est clair que l'utilisation des données statistiques en termes d'indicateurs suscitera l'intérêt de connaître les données qui ont permis le calcul de ces indicateurs. Cette période sera mise à profit pour mettre en place une banque de données multisectorielle qui aura pour but de synthétiser les bases de données sectorielles existantes et de permettre de calculer en même temps les indicateurs du CSLP, des OMD et autres indicateurs en particulier ceux de la CDE et de la CEDEF.

L'appui de la coopération internationale, qui détient une certaine expérience dans ce domaine, est particulièrement utile pour cette seconde étape.

CHAPITRE 4: INDICATEURS

Ce chapitre a pour objectif de proposer une liste d'indicateurs qui constitueront la base de données initiale pour le suivi du CSLP et des OMD.

4.1 Mécanisme de suivi et évaluation du CSLP

Le chapitre sur les mécanismes de suivi et évaluation du document final du CSLP (2002) mentionne que « Le système de suivi-évaluation du CSLP se doit donc d'être aussi exhaustif que possible en permettant de suivre et d'évaluer le succès de la mise en œuvre de l'ensemble des composantes du CSLP ainsi que de chacune des composantes dans la mesure où leurs effets sont identifiables séparément. Le suivi et l'évaluation du CSLP doivent alors non seulement servir à vérifier les niveaux de croissance et de pauvreté mais aussi aider à identifier les facteurs ayant permis d'atteindre ces niveaux ainsi que leur efficacité dans ce processus. Cette approche permettra de guider le processus décisionnel du CSLP en renforçant ou réorientant certaines stratégies ou activités selon leur efficacité à contribuer à l'atteinte de l'objectif. Il est donc important que le système de suivi du CSLP ne repose pas uniquement sur le suivi de l'impact des politiques mises en œuvre (niveaux de croissance et de pauvreté) mais aussi sur le suivi des intrants, des activités et des résultats obtenus. »

Le suivi et l'évaluation du CSLP se feront sur la base d'indicateurs de performance distinguant clairement trois niveaux : 1. activités; 2. résultats (extrants et effets); 3. impacts. Il s'agira de construire une batterie d'indicateurs adaptés et pertinents permettant de :

- 1) suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes d'actions et les processus de gestion des ressources ;
 - 2) mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés :
 - à court terme, les extrants (ou produits / services rendus)
 - à moyen terme, les effets sur les conditions de vie des bénéficiaires;
 - 3) mesurer l'impact à long terme des politiques sur l'objectif global de croissance et de réduction de la pauvreté.
1. Les indicateurs d'activités (ou indicateurs d'efficience) sont intimement liés à l'exécution des plans d'action. Ils comprennent des éléments qui s'apparentent à des intrants (nombre d'infrastructures créées ou réhabilitées, nombre de kms de routes et pistes construites et entretenues,...) et au processus (indicateurs de qualité tels que le nombre d'heures hebdomadaires effectives d'enseignement, disponibilité de médicaments essentiels,...). Ils comprennent aussi les indicateurs financiers dont le suivi est d'importance capitale puisqu'il permet de comparer l'efficience des allocations financières de tel ou tel secteur ou activité ainsi que de vérifier l'usage

effectif des fonds alloués (suivi de l'exécution budgétaire et de la destination finale des allocations).

2. Les indicateurs de résultats permettent de suivre avec précision les effets du CSLP, à court et à moyen termes, et portent sur les éléments qui influent le plus sur les indicateurs d'impact :

- les indicateurs d'extrant (ou output) expriment la qualité des services rendus ou des produits issus de l'exécution des activités, par exemple : couverture en CSCOM fonctionnels, % des adolescents connaissant les dangers du VIH/SIDA..
- les indicateurs d'effet mesurent les bénéfices que les populations retirent de l'usage des services rendus, par exemple : le taux de fréquentation des centres de santé par les mères-enfants, taux d'accouchements assistés, taux de vaccination, taux de réussite scolaire, diminution de la morbidité, % d'adolescents utilisant le condom, ...etc

3. Les indicateurs d'impact résument les changements dans les différentes dimensions de la pauvreté (indice et profondeur de la pauvreté sous ses différentes formes). Ils présentent un panorama de réussite ou d'échec par rapport à ce qui est considéré comme des éléments majeurs du bien-être des populations et qui se situent plutôt dans le moyen et le long terme.

Le suivi régulier du CSLP portera sur un certain nombre d'indicateurs de résultats et d'activités, fournis à partir des opérations statistiques courantes des départements techniques déjà partiellement utilisés par les départements pour la gestion de leurs ressources dans le contexte de l'approche budget-programmes. Ces indicateurs donneront lieu à la production de tableaux de bord par grand volet du CSLP ainsi qu'à la rédaction d'un rapport annuel.

L'évaluation du CSLP portera sur quelques indicateurs d'impact et de résultats qui sont considérés comme les plus essentiels pour apprécier la réussite du CSLP à moyen et long terme. Les données de ces indicateurs seront issues d'enquêtes spécifiques. Pour que l'évaluation du CSLP soit souple et efficace, des enquêtes légères sur les conditions de vie des ménages (ELIM) seront effectuées par la DNSI (celle-ci constitueront un sous échantillon de l'enquête malienne sur la pauvreté (EMAP)). Les enquêtes légères donneront une base de données pour l'analyse des résultats/impacts du CSLP.

4.2 Liste d'indicateurs

En juillet 2004, la CC-CSLP a organisé un atelier national dans le but de définir une liste d'indicateurs de base pour le suivi et évaluation du CSLP.

En préparation à l'atelier, une commission composée de l'ODHD et la DNSI a constitué une liste de 73 indicateurs sur base de la liste indicative d'indicateurs figurant dans le document du CSLP et en s'inspirant aussi des documents relatifs aux CSLP d'autres pays africains, des indicateurs de convergence au titre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA, des indicateurs des OMD ainsi que de ceux de l'UE pour l'appui budgétaire 2003.

Ces indicateurs sont catégorisés en 3 groupes :

- les indicateurs disponibles en tant que tel : certains de ceux-ci sont calculés par les services techniques lors du traitement des statistiques courantes annuelles et d'autres sont calculés à la suite des enquêtes spécifiques ;
- les indicateurs calculables : il s'agit des indicateurs qui nécessitent une compilation de données et un calcul supplémentaire, cependant les données de base pour calculer ces indicateurs existent ;
- les indicateurs non disponibles : il s'agit des indicateurs pour lesquels il n'existe pas encore un système d'information pour les prendre en charge ou qu'aucune enquête n'aït été diligentée pour leur calcul ; il s'agit surtout des indicateurs sur la gouvernance politique, l'environnement et la protection des femmes et enfants.

L'atelier avait pour mandat de s'assurer que ces indicateurs, regroupés par axes et secteurs du CSLP, sont suffisants pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs globaux fixés (relatifs à la croissance et la pauvreté) et vérifier la contribution (et sa qualité) de chacune des composantes du CSLP à l'atteinte de l'objectif global du CSLP.

L'atelier a enrichi la liste à 100 indicateurs (voir annexe) sur base des critères de pertinence en rapport avec les trois niveaux d'indicateurs et d'opérationnalité (facilité d'interprétation et facilité d'élaboration).

En tenant compte d'une recommandation faite au cours de la Table Ronde des Bailleurs de Fonds du Mali sur le CSLP tenue les 30 et 31 mars 2004 à Genève qui demandait de « redéfinir et sélectionner les indicateurs plus pertinents, plus opérationnels et plus faciles à suivre », 46 de ces 100 indicateurs ont été choisis comme indicateurs de base pour le suivi du CSLP.

Conclusion

Dans la mesure où la liste des 100 indicateurs est issue d'un consensus multisectoriel, l'étude propose de retenir l'ensemble de cette liste pour constituer la première base de données, y compris les données brutes à partir desquelles ils ont été calculés.

Cette liste de base n'est pas limitative. La mise à jour périodique de la base de données tiendra compte des révisions éventuelles proposées par le CSLP et d'autres indicateurs disponibles pour compléter les indicateurs recommandés pour le suivi des OMD. L'inclusion d'indicateurs supplémentaires actuellement non disponibles dépendra du développement des systèmes d'information qui doivent les prendre en charge ou des enquêtes qui permettent de collecter leurs valeurs.

Pour l'années 2004, les 100 indicateurs seront saisis avec une désagrégation au niveau région , et jusqu'au niveau cercle dans la mesure de la disponibilité de l'information. En 2005, l'année de la consolidation et de l'utilisation de la base de données, l'objectif sera leur désagrégation au niveau commune.

Dans l'optique de la création de la banque de données, les données qui y seront incorporées doivent permettre de calculer à tout moment les indicateurs sélectionnés.

LISTE DES INDICATEURS DE BASE DE SUIVI-EVALUATION DU CSLP (provisoire)	
N°	Indicateurs
	AXE PREALABLE: UNE CROISSANCE ACCELEREE ET REDISTRIBUTIVE
	Croissance accélérée soutenue
1	Taux de croissance réelle du PIB
2	Taux d'investissement global
	Stabilité financière
3	Taux d'inflation annuel
4	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal
5	Solde budgétaire de base
6	Taux de pression fiscale
7	Ratio service de la dette sur recettes d'exportation
	Pauvreté
8	Incidence de la pauvreté monétaire (Proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil)
9	Incidence de la pauvreté de conditions de vie (ou pauvreté de masse)
10	Pourcentage des dépenses budgétaires liées à la réduction de la pauvreté
11	Indice de Gini (Inégalité des revenus et consommation)
	AXE I: ASSURER LE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL, L'AMELIORARTION DE LA GOUVERNANCE ET LA PARTICIPATION
	Gouvernance et participation
12	Taux de participation aux élections nationales et locales
13	Pourcentage des ressources des programmes de développement utilisées par la société civile
14	Pourcentage d'enfants enregistrés à la naissance
	Développement institutionnel
15	Pourcentage des ressources financières effectivement transférées aux collectivités décentralisées
16	Pourcentage des ressources financières transférées des administrations centrales aux services déconcentrés
	Lutte contre la corruption
17	Perception du degré de corruption de l'administration par la population
	Renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice
18	Nombre de juges par habitant
	AXE II : DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE ET RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE
	Santé et démographie
19	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans
20	Taux de couverture vaccinale DTCP3 chez les enfants de moins d'un an
21	Taux de mortalité maternelle
22	Pourcentage de population ayant accès aux structures de santé dans un rayon de 5 Km
23	Nombre moyen de consultations prénatales par femme
24	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale
25	Taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans

26	Part du budget de la santé dans le budget de l'Etat
27	Taux d'exécution du budget ordinaire alloué à l'achat de médicaments et de vaccins
Education	
28	Taux brut de scolarisation au 1 ^{er} cycle
29	Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus
30	Ratio Elève/Maître
31	Pourcentage des redoublants au 1er cycle
32	Part du budget de l'éducation dans le budget de l'Etat
33	Taux d'exécution du budget ordinaire alloué à l'achat de matériels didactiques
Eau potable	
34	Pourcentage de villages bénéficiaires d'au moins 1 point d'eau potable
Participation des femmes	
35	Proportion des femmes bénéficiant d'un micro-crédit
Emploi	
36	Taux de chômage
AXE III: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET SECTEURS PRODUCTIFS	
Production agricole, alimentation et nutrition	
37	Production céréalière (tonne)
38	Superficies aménagées en maîtrise totale de l'eau par an (ha)
39	Production de coton fibre
Gestion des ressources naturelles	
40	Superficies reboisées (en ha)
Transport / communication / énergie	
41	Nombre de km de routes en terre construites
42	Nombre de km de routes bitumées construites
43	Taux d'exécution du BSI alloué à l'entretien routier
44	Nombre de villages branchés sur un réseau téléphonique
45	Taux d'électrification
Industrie et commerce	
46	Taux de transformation interne du coton

CHAPITRE 5: FONCTIONNEMENT DU SYSTEME

L'objectif de ce chapitre est de faire une proposition de fonctionnement d'un système de base de données multisectorielle utilisant l'outil DevInfo qui apporte une valeur ajoutée significative pour le suivi des progrès du CSLP et des OMD, en tenant compte de la disponibilité des informations et des besoins des utilisateurs.

L'étude a montré l'intérêt d'une base de données multisectorielle pour revitaliser au sein du SSN la fonction de coordination et de promulgation des normes, entraînant ainsi à terme une plus grande fiabilité et crédibilité des données tout en améliorant la disponibilité de l'information pour les utilisateurs.

L'outil Devinfo proposé comme logiciel pour ce projet vise à mettre à disposition d'un public plus large l'information nationale validée pour le suivi des OMD et autres indicateurs de développement. Cet objectif va dans le sens du développement prévu du SSN où il est proposé le partage de l'information en assurant sa valorisation par l'analyse et la diffusion pour une meilleure accessibilité.

Ce chapitre décrit le fonctionnement du système proposé en six points :

1. L'outil informatique DevInfo
2. L'alimentation de la base de données
3. Le stockage et la maintenance des données
4. La dissémination de la base de données
5. La dissémination de l'information
6. Les moyens humains et matériels

Le schéma en annexe montre le circuit de l'information de la base Devinfodans son ensemble.

5.1. L'outil informatique DevInfo

Devinfo est un logiciel de base de données qui aide à organiser et présenter les indicateurs sous forme de rapports, graphiques ou cartes thématiques. Développé à l'origine par UNICEF pour le suivi de la situation des enfants et des femmes sous l'appellation ChildInfo, ce logiciel a été élargi par les agences du Système des Nations Unies pour le suivi des OMD, mais d'autres indicateurs peuvent aussi être pris en compte.

Les indicateurs sont présentés selon la classification des OMD ou par secteurs économiques, thèmes ou source d'information. La classification pour les OMD n'est pas modifiable. Les autres classifications sont laissées à la latitude de l'équipe des concepteurs de la base de données, mais leur prise en compte dans l'outil DevInfo est strictement réservée à l'administrateur de la base.

Pour fonctionner la base de données Devinfo nécessite les conditions matérielles minimales suivantes :

- Un ordinateur Pentium III
- 128 MB de mémoire centrale
- 300 MB d'espace libre sur le disque dur
- Un écran à haute résolution (1024 x 768)
- Un système d'exploitation Windows 98
- Le logiciel Microsoft Office 97.

Il faut donc disposer des logiciels Access et Excel pour faire fonctionner Devinfo sur un ordinateur. Il s'agit en fait d'une base de données Access pour laquelle des outils graphiques ont été mis en place en vue d'en faciliter la manipulation des données et l'édition des résultats.

Devinfo implique deux types d'acteurs :

- l'administrateur de la base de données
- l'utilisateur de la base de données.

En plus des fonctions informatiques, l'administrateur a pour rôle principal de mettre en place la structure de la base de données en classifiant les indicateurs selon des secteurs et des classes et d'enregistrer les données dans la base. Cette structure peut avoir été conçue par une autre équipe. L'utilisateur a seulement la possibilité de consulter les données stockées en vue de les présenter sous forme de rapports, graphiques ou cartes.

Dans sa partie administration de la base de données, Devinfo dispose de 4 modules qui sont :

1. la structuration de données ;
2. la saisie des données ;
3. le langage à utiliser ;
4. la configuration du logiciel.

1. Le module structuration de données est utilisé pour créer une nouvelle structure de base de données ou modifier une structure existante. Une structure comprend une liste d'indicateurs liés aux objectifs, secteurs et entités géographiques. Cette structure peut contenir les indicateurs liés aux OMD (dans ce cas la liste de ceux-ci est fixée d'avance et ne peut être modifiée), et d'autres indicateurs que peuvent ajouter les administrateurs de la base de données.
2. Le module saisie de données utilise la structure créée par le module structuration pour entrer les données. Les indicateurs sont entrés un par un en indiquant les paramètres suivants pour chaque indicateur :

- l'indicateur à saisir
- l'entité géographique de l'indicateur (pays, région, cercle, ...)
- l'année de référence
- la répartition de l'indicateur par genre, urbain /rural ou groupe d'âge
- l'unité de présentation (pourcentage, pour mille, ...)
- la source de référence
- la valeur de l'indicateur.

3. La langue du logiciel étant l'anglais, le module langage permet de traduire tous les termes utilisés dans la langue de l'utilisateur. C'est un travail à faire par l'administrateur pour faciliter le travail des utilisateurs dans la compréhension des termes utilisés.
4. Le module de configuration permet d'adapter la présentation des données à des spécifications particulières pour lui donner une couleur locale. Il s'agit ici de pouvoir changer le nom de la base ou son affichage de départ.

Si Devinfo est un bon outil de plaidoyer par sa manière de présenter les résultats, son module de saisie constitue cependant un élément qui mérite d'être amélioré en ce sens qu'il oblige la personne qui saisit à répondre à plusieurs questions pour n'entrer que la valeur de l'indicateur. Cette opération est répétée en autant de fois qu'il y a des valeurs d'indicateurs à saisir, rendant le travail fastidieux. Il serait souhaitable que des écrans de saisie soient mis en place pour remédier à cette situation.

Dans sa partie utilisateur, Devinfo offre les possibilités suivantes :

1. choix de la base de données
2. choix de l'indicateur
3. visualisation des données
4. présentation des données.

La première étape pour accéder aux données est le choix d'une base de données. Si Devinfo peut utiliser plusieurs bases de données, une seule est utilisée à la fois.

Pour sélectionner un indicateur, il faut renseigner trois (3) paramètres :

- l'indicateur
- la période
- l'entité géographique .

La valeur de l'indicateur n'est affichée que lorsque ces trois paramètres sont renseignés. Les données ainsi visualisées peuvent être présentées sous format de rapports, graphiques ou cartes.

5.2. L'alimentation de la base de données

Dans le SSN, les producteurs de l'information sont principalement la DNSI, les CPS, les observatoires des ministères et les unités statistiques des services techniques. Chaque entité est responsable de l'information produite par sa structure car elle maîtrise le domaine sectoriel qui est le sien.

La majorité des 95 indicateurs de base proposés par l'atelier appartiennent à des ministères qui produisent chaque année des annuaires sous format de rapports. Les données brutes ainsi que les indicateurs sont disponibles en tant qu'informations déjà traitées et calculées.

Pour éviter la multiplicité des sources d'information liée à la même donnée et des contestations possibles, ou éviter la différence dans la méthode de calcul des indicateurs, l'étude propose *une validation des données avant leur saisie dans la base de données*.

Cette validation se ferait en deux étapes :

- Validation interne des données au sein de chaque système d'information.

La responsabilité des données incombe aux structures productrices, il est bon qu'avant de communiquer les données à la DNSI que celles-ci soient validées au niveau interne. Ceci implique des contrôles de conformité et de cohérence à tous les niveaux dans le système d'information. La base de données au niveau central englobe les données régionales et locales, il est donc important que les données contenues dans le système soient cohérentes avec les données réceuillies à la base.

La validation interne se fera entre le niveau central du système et les niveaux régionaux pour corriger et harmoniser les données avant leur publication officielle.

Ainsi chaque année à une date précise en tenant compte de la spécificité de chaque système d'information, le niveau central réunira tous les niveaux régionaux pour une validation interne des données.

- Validation des données au niveau national.

L'étude propose *l'institutionnalisation, au niveau national, d'une semaine de validation statistique*. Cette semaine, coordonnée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique dans le cadre de l'organe chargée de la coordination des statistiques nationales, donnera l'occasion aux services techniques fournisseurs attribués des données de chaque secteur de l'économie de présenter les résultats de leur enquête annuelle pour approbation par la DNSI.

La DNSI, garant de l'orthodoxie statistique et en relation avec les autres membres, s'assurera de la validité des données présentées. *La semaine de validation doit aboutir à la certification des données statistiques (agrégées et désagrégées) d'une année*. Les données ainsi validées seront présentées sous deux supports : le

support papier et le support électronique. Les données seront remises à la Cellule de coordination de la DNSI pour l'alimentation et la mise à jour de la base de données.

Dans un premier temps et grâce à son module saisie des données, Devinfo sera utilisé pour stocker les indicateurs déjà calculés et les données brutes.

Chaque valeur de l'indicateur est entrée individuellement. Les données statistiques validées seront saisies dans la base de données en un seul endroit et sous la responsabilité d'une seule et même équipe pour éviter des doublures ou des valeurs différentes pour un même indicateur. Cette opération se fera une fois dans l'année et sera exécutée par la cellule qui aura en charge la responsabilité technique de la base de données. Même si Devinfo a la possibilité de classer les indicateurs de plusieurs manières, ceux-ci ne sont saisis qu'une seule fois.

Dans une deuxième étape et dans l'optique de mettre en place une banque de données au niveau de la DNSI, des procédures d'importation/exportation seront mises en place pour la récupération des données à partir des bases de données sectorielles existantes pour éviter de ressaisir les données et limiter ainsi les risques d'erreur.

Si dans l'étape base de données, il n'y a pas de problème de compatibilité entre DevInfo et les autres logiciels des bases de données parce que les données doivent être directement saisies dans le logiciel, par contre il faudra en tenir compte dans l'étape banque de données où les données sont récupérées par des procédures d'importation / exportation.

Les informations ainsi validées serviront de données de base aux services techniques spécialisés pour des analyses plus poussées ou de synthèses. Tel est un des objectifs opérationnels assignés à l'ODHD dans le cadre du suivi-évaluation du CSLP. L'observatoire disposera des données certifiées et validées officiellement pour des analyses plus fines.

5.3. Le stockage et la maintenance de la base de données

La structure actuelle de la base de données Devinfo permet de stocker des indicateurs et les données de base, présenter l'information et générer des rapports beaucoup plus que de gérer efficacement des données brutes ou permettre l'intégration des multiples formules de calcul pour en sortir des indicateurs au moment voulu.

L'étude nous a montré que les besoins en information des utilisateurs ne se limitent pas seulement à la connaissance du niveau des indicateurs, mais aussi aux données brutes. En plus, la coordination de l'information statistique ne doit pas non plus être restreinte seulement à un stockage des indicateurs du suivi de la Stratégie de la lutte contre la pauvreté ou des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour concilier les besoins d'informations des utilisateurs, les besoins d'information des partenaires techniques et financiers en termes d'indicateurs, et les exigences de l'outil Devinfo, l'étude propose de :

- *Stocker les indicateurs selon la classification qui existe déjà au niveau de Devinfo pour le suivi des OMD*
- *Créer une autre classification des indicateurs qui se basera sur les grands axes du CSLP et les secteurs économiques selon la nomenclature de la Comptabilité Nationale.* Pour cette classification, on y intégrera la valeur des indicateurs et les données ayant servi au calcul des indicateurs.

Cette autre classification sera élaborée par la Cellule de coordination qui la proposera aux points focaux des ministères. Elle sera plus compréhensible par ceux qui ne sont pas habitués à la notion d'indicateurs pour le suivi des OMD ou du CSLP.

Ainsi avec Devinfo, un indicateur peut être visualisé à travers un objectif du millénaire, le CSLP ou le secteur économique auquel il appartient.

Au niveau de Devinfo, la gestion des données est prise en charge par le logiciel et la maintenance de la base concerne essentiellement la saisie ou la modification des données. Il existe, cependant, des outils qui permettent à l'administrateur de la base d'importer des données d'une base existante ou d'exporter les données vers une nouvelle base.

Pour prendre en compte les besoins réels des utilisateurs en information statistique, il convient de mettre en place progressivement au niveau de la cellule de coordination technique au sein de la DNSI une banque de données mutlisectorielle contenant les données brutes et pouvant permettre de calculer en même temps les indicateurs des OMD, du CSLP et d'autres indicateurs.

Cette banque de données ne sera en aucun cas une copie des bases de données sectorielles, mais les données seront agrégées de telle manière à fournir des données synthétisées d'un domaine jusqu'au niveau commune et permettre de calculer les indicateurs jusqu'à ce niveau. Cette banque de données deviendra à long terme la source principale d'alimentation de la base de données Devinfo.

En prévision de cette banque de données, la production des statistiques du SSN est divisée en 5 domaines à savoir : le domaine démographique et social, le domaine économique, le domaine agro-pastoral, le domaine des entreprises non agricoles et le domaine environnemental. Cette division augure déjà les domaines qui seront pris en compte dans la future banque de données.

Cette opération pourra être sous-traitée par de l'expertise extérieure pour le compte du SSN après que la cellule de coordination ait bien défini les termes de référence de la banque de données.

5.4. Dissémination de la base de données

L'option copie de la base de données originale Devinfo sur CD-ROM est privilégiée. Ainsi, chaque année lorsque la base de données est mise à jour au niveau de la cellule de coordination, des copies seront effectuées pour une large dissémination.

Il est bien entendu que cette copie de la base de données Devinfo ne peut pas être modifiée par les utilisateurs. Seule la cellule de coordination a la responsabilité officielle de la duplication de la base de données originale. L'expérience du CD-ROM réalisé par la Mission de Décentralisation et Réformes Institutionnelles conforte dans ce sens vu l'engouement que cet outil a suscité. Ce CD-ROM a beaucoup été utilisé du fait de l'interface cartographique qui permettait la visualisation des infrastructures, et son utilisation ne demandait pas des connaissances exceptionnelles en informatique.

La base de données Devinfo sur CD-ROM servira de base de données de référence des statistiques du pays. Les CD-ROM seront distribués au niveau des principaux utilisateurs de l'information statistique disposant de l'outil informatique. Les démembrements de la DNSI à savoir les DRPS serviront aussi de relais pour la distribution des copies de la base de données au niveau régional.

Dans l'optique de mettre en place une banque de données, l'outil Devinfo est à maintenir pour la dissémination de l'information statistique sous format informatique. En effet, la banque de données servira à gérer l'information statistique tandis que la base de données Devinfo servira à disséminer l'information statistique sous un format électronique et facilement manipulable.

L'acquisition de l'outil Devinfo aura une double utilité pour les utilisateurs :

- disposer à temps des statistiques de référence du pays
- disposer d'un outil base de données qui permet de gérer ses propres données (si on maîtrise l'utilisation du logiciel).

5.5. Dissémination de l'information

L'outil Devinfo permet de générer facilement l'information une fois que celle-ci est stockée. Cette facilité sera utilisée pour l'édition des rapports standardisés. A tout

moment l'utilisateur qui dispose de Devinfo peut tirer des états standards pour les indicateurs qui l'intéressent sous formes de simples rapports, graphiques ou cartes.

La mise à disposition des utilisateurs des statistiques produites doit permettre de valoriser l'information statistique. En effet, on ne sait pas généralement où aller pour trouver l'information statistique dont on a besoin. Il faut souvent faire plusieurs services pour réunir des données sur un domaine.

Au niveau national et régional, l'option « booklet » de style « *Mali en chiffres* » ou « *Ségou en chiffres* » produits périodiquement par la DNSI et la DRPS de Ségou sont des expériences à encourager. Ce style de bulletin mérite d'être poursuivi et généralisé aux niveaux sectoriels car il présage de l'utilité d'avoir dans un seul document les informations statistiques essentielles d'un secteur, d'une région ou du Mali.

Plus spécifiquement à chaque parution de la base de données Devinfo, l'étude propose qu'un bulletin annuel soit édité, en collaboration avec le CSLP et l'ODHD, pour informer sur le niveau d'atteinte des objectifs fixés à travers les indicateurs. Ce bulletin sera le document de référence surtout pour les partenaires techniques et financiers qui ont besoin de connaître le niveau atteint par les indicateurs qui les intéressent.

La mise en place progressive des centres de documentation au niveau de chaque Direction Régionale du Plan et de la Statistique aidera à mettre à la disposition du public les copies en CD de la base Devinfo à consulter ou de bulletin sous format papier. Une expérience dans ce sens est en train d'être tenté à Mopti où malgré le peu de moyens le Centre de Documentation et d'Information (CDI) est fonctionnel.

Pour conquérir un plus grand public, l'option de traduire en langue nationale les publications est à prendre en compte. En plus, Devinfo offre la possibilité d'être configuré de telle manière que les libellés des indicateurs s'affichent en langue nationale.

Au niveau cercle, les CCC actuels serviront de relais au niveau local pour la dissémination de l'information en disposant des copies de la base Devinfo sous format CD-ROM pour une consultation par les autorités communales ou tout autre public. Certes la pérennité de ces institutions est encore incertaine, mais les CCC jouent un rôle assez important au niveau des collectivités locales. Ils sont actuellement les structures de proximité auprès desquelles les informations statistiques des communes sont disponibles. Ils sont la plupart du temps soutenus par les partenaires techniques et financiers, disposent d'un équipement informatique adéquat et offrent un service de qualité aux communes.

Les Centres de Ressources de Commune (CRC) serviront aussi d'acteurs de diffusion de l'information au niveau local tant pour la consultation sur place que la diffusion sous format papier.

Le projet CLIC (Cellule Local d'Information et de Communication) est aussi en train de démocratiser l'Internet. Ce projet vise à promouvoir l'accès public aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) de manière communautaire en encourageant la dissémination des informations dans les collectivités mal desservies. Sur financement Usaid, ce projet a créé 13 CLIC à travers le Mali et les a doté en équipement informatique et connexion internet. Les sites de ce projet serviront de relais pour la consultation de l'information statistique.

La création d'un site WEB contenant la base de données nationale sera envisagée à moyen terme au niveau de l'équipe de coordination.

5.6. Moyens matériels et humains

5.6.1. Moyens humains

Au niveau national, *une cellule de coordination* composée de deux (2) personnes aura la charge directe de la mise en place de la base de données Devinfo. Elles devront avoir des connaissances en base de données et du logiciel Devinfo. C'est à elles qu'appartiendra d'animer le démarrage de la base de données. Elles devront subir une formation poussée d'administrateur de la base de données.

Cette équipe qui sera mise en place aura pour rôle essentiel de :

- gérer les activités liées à la base de données;
- enregistrer les données et s'occuper des problèmes de maintenance de la base de données;
- établir un système de vérification rétrospective des données saisies dans la base de données;
- dupliquer la base de données originale pour sa dissémination;
- organiser les formations d'administrateur pour les points focaux des ministères;
- organiser les formations des utilisateurs.

Pour la première année, la cellule de coordination doit s'atteler surtout à la maîtrise de l'outil Devinfo et à la formation des points focaux DevInfo dans les ministères dans l'utilisation et la préparation des données pour leur validation et incorporation dans la base.

La deuxième année doit être une année de consolidation. Elle devra cependant permettre à la DNSI de commencer à réfléchir à l'architecture de la banque de données à mettre en place. En effet, la manipulation des indicateurs et données brutes

à travers l'utilisation de Devinfo familiarisera la DNSI avec les données stockées et les besoins réels en information statistique des utilisateurs. La fin de cette période doit aboutir à l'élaboration des termes de référence pour la réalisation de la banque de données multisectorielle.

Pour combler le manque du personnel, l'équipe pourra s'adjointre les services d'une expertise extérieure pour participer au démarrage du projet.

Des points focaux seront choisis pour constituer les relais du système de base de données dans les ministères concernés. Leur choix prendra en compte principalement les directions nationales productrices des données statistiques participant à l'alimentation de la base de données Devinfo (pour l'étape 1) ou la banque de données (pour l'étape 2).

Pour les 100 indicateurs initiaux, 17 ministères sont actuellement concernés à travers les directions nationales ou institutions suivantes :

- Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire:
 - Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
 - Direction Nationale de la Planification et du Développement
- Ministère de l'Economie et des Finances
 - Direction Nationale du Budget
 - Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
 - Direction Générale de la Dette Publique
- Ministère de l'Education :
 - Cellule de Planification et de Statistique
 - Direction Administrative et Financière
- Ministère de la Santé
 - Direction Nationale de la Santé
 - Cellule de Planification et de Statistique
 - Direction Administrative et Financière
 - Programme National de Lutte contre le SIDA
- Ministère de l'Agriculture
 - Cellule de Planification et de Statistique Développement rural
 - Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle
- Ministère de l'Elevage et de la Pêche
 - Cellule de Planification et de Statistique Développement rural,
 - Office Malien du Bétail et de la Viande
 - Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle
- Ministère du Développement Social et de la Solidarité et des Personnes Agées
 - Observatoire du Développement Humain Durable
- Ministère de l'Administration du territoire
 - Direction Nationale de l'Intérieur

- Direction Nationale des Collectivités Territoriales
- Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie
 - Cellule de Planification et de Statistique
 - Direction Nationale de l'Hydraulique
 - Direction Nationale de l'Energie
- Ministère La Justice
 - Direction Administrative et Financière
- Ministère de l'Equipement et des Transports
 - Cellule de Planification et de Statistique
 - Observatoire des Transports
- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
 - Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'enfant
- Ministère Emploi et de la Formation professionnelle
 - Observatoire de l'Emploi et de la Formation
- Ministère de l'Environnement
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
 - Office Malien de l'Habitat
- Ministère de la Communication
 - SOTELMA
 - MALITEL
- Ministère Industrie et Commerce
 - Cellule de Planification et de Statistique
 - Compagnie Malienne pour le Développement du textile.

Des points focaux proviendront aussi des programmes transversaux impliqués dans le CSLP, en particulier le programme de lutte contre le VIH/SIDA qui a mis en place le Secrétariat Exécutif du Haut Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA.

Pour le démarrage, deux (2) personnes par ministère seront choisies pour être les points focaux. Elles bénéficieront d'une formation d'administrateur du logiciel Devinfo.

Ainsi une équipe de 34 personnes sera formée et constituera le noyau dur de démarrage et des formateurs du logiciel Devinfo. Il est bon aussi que les membres de l'équipe technique du projet soit cooptés d'office comme faisant partie des personnes à être formées à moins qu'ils ne soient choisis par leur ministère respectif. Des personnes issues des agences du système des Nations Unies seront aussi conviées à ces formations. Nous tablons donc sur un vivier de 40 personnes à former comme administrateur de base Devinfo.

A partir de ce noyau dur, des formations d'administrateur et surtout d'utilisateur seront programmées tant au niveau national, régional que local avec une priorité au niveau des DRPS.

5.6.2. Moyens matériels

La vétusté et le manque de matériel informatique constaté lors de la mission au niveau des DRPS de Mopti et Ségou amène l'étude à proposer un renouvellement complet de l'équipement informatique des Directions régionales. Le même constat pourra sans doute être fait au niveau des autres directions régionales qui n'ont pas été visitées. Afin que l'équipement dédié à la base de données ne soit pas utilisé à d'autres fins, il est bon d'équiper les DRPS avec au moins trois ordinateurs de très bonne qualité et de grande capacité. Les spécifications techniques minimales de fonctionnement du logiciel serviront de base pour les caractéristiques des appareils à acquérir. La mise en place de Devinfo permettrait d'équiper les DRPS.

En ajoutant le niveau national, l'étude comptaibilise l'achat de :

- 3 ordinateurs pour le niveau national ;
- 27 ordinateurs pour les DRPS ;
- 22 ordinateurs pour les points focaux des ministères.

Soit 52 ordinateurs pour prendre en charge le système.

Devinfo, étant lié pour son fonctionnement au logiciel Microsoft Office, le projet devra s'assurer de la disponibilité officielle de ce logiciel lors de l'acquisition des équipements informatiques.

Au niveau central, un équipement informatique pour graver sur CD-ROM la base de données originale sera nécessaire au niveau de la cellule de coordination.

Une connexion à l'Internet de la DNSI et des DRPS est nécessaire pour faciliter les échanges entre les régions et le niveau central.

A ces équipements informatiques de base seront ajoutés les périphériques suivants :

- onduleurs ;
- imprimantes ;
- photocopieurs ;
- agrafeuses géantes ;
- matériel de reliure.

Une étude approfondie nécessitant la visite de tous les DRPS donnerait des informations plus précises dans le cadre de rendre plus opérationnelles les DRPS.

5.7. Ancrage institutionnel

Lors des réunions avec les services techniques tant au niveau national que régional, il a été unanimement proposé que si un outil de base de données multisectoriel devrait être mis en place, il ne pouvait se situer qu'au niveau de la Direction Nationale de la

Statistique et de l'Informatique et au niveau régional dans les Directions Régionales du Plan et de la Statistique.

En effet, la DNSI, de par la nature de ses missions, est la structure appropriée pour abriter un tel outil. Certes, la DNSI confrontée actuellement par la faiblesse de ses capacités techniques et d'organisation, semble être débordée par les tâches qui lui sont assignées et en plus travaille sans les moyens requis. Le développement des systèmes d'information sectoriels se faisant souvent sans la participation de la DNSI qui est pourtant l'élément central du SSN, la mise en place au sein de la DNSI d'une base de données sous Devinfo et ultérieurement la création d'une banque de données doit pouvoir améliorer sa prestation et renforcer son rôle de coordination.

Il est cependant difficile au stade actuel de prétendre lancer un tel projet sans appui extérieur à la DNSI. C'est ainsi que l'apport des agences du Système des Nations Unies au démarrage du projet constituera le principal atout pour sa réussite. Cet appui comportera les actions suivantes :

- à court terme (2004-2005)
 - le renforcement des capacités de la DNSI et des points focaux par des formations d'administrateur de la base de données Devinfo ;
 - la fourniture d'équipements informatiques au niveau national, régional et au niveau des points focaux ;
 - la prise en charge de la formation des utilisateurs pour la manipulation de Devinfo ;
 - la prise en charge d'un consultant externe pour assister le responsable principal de la base de données pour une durée déterminée ;
- à moyen terme (2006-2007)
 - la sélection et le recrutement d'une société chargée de la mise en place de la banque de données multisectorielle.

En plus, pour le bon fonctionnement de la base de données Devinfo, il est important qu'il existe de la part des autorités une adhésion officielle au projet. L'étude propose dans le cadre institutionnel la mise en place des organes suivants :

- un comité de pilotage pour la prise de décisions globales relatives à la base de données ; ce comité sera dirigé par le CC-CSLP et comprendra entre autre les ministères concernés par les indicateurs du CSLP et des OMD, l'ODHD et la DNSI ;
- un groupe technique composé des points focaux DevInfo qui, animé par la DNSI et supervisé par le CSLP, aura pour rôle principal l'organisation de la validation des données ;
- une cellule de coordination chargée de la responsabilité technique de la base de données ; cette équipe sera basée à la DNSI.

L'ancrage institutionnel du projet au sein d'une structure nationale comme la DNSI en favorisera la pérennité. Toutefois, les charges récurrentes sont à prévoir dans le cadre du renouvellement du matériel et des consommables de diffusion de la base de données.

La coordination de la part de la DNSI implique aussi que soient revitalisés les différents organes chargés de l'orientation et de la coordination du SSN. En effet, la validation des données ne peut se faire que dans le cadre du fonctionnement de ces organes. Une redynamisation de leurs activités est donc nécessaire pour disposer des données validées et officielles.

5.8. Planification des tâches

La mise en place de la base de données se fera à travers les activités suivantes :

1. adoption d'une liste définitive des indicateurs
2. mise en place de la cellule de coordination
3. sélection des points focaux au niveau des ministères concernés par le démarrage
4. formation du groupe technique du projet au logiciel Devinfo
5. structuration de la base de données
6. inventaire des données au niveau des ministères
7. validation des données inventoriées
8. équipement de la cellule de coordination
9. enregistrement des données dans la base
10. équipement des DRPS
11. formation des utilisateurs
12. sélection et recrutement du bureau d'étude pour la banque de données
13. mise en place progressive de la banque de données.

Pour réaliser toutes ces tâches, le calendrier et les activités suivantes sont proposées :

N°	Activités	Responsables	Période
1	Atelier de validation des indicateurs	CSLP	Juillet 2004
2	Mise en place de la cellule de coordination (2)	DNSI /UNICEF	Juillet - août 2004
3	Sélection des points focaux dans les ministères (34)	17 ministères	Juillet - août 2004
4	Formation cellule de coordination	DNSI - UNICEF	Août 2004
5	Structuration base de données Devinfo	DNSI- UNICEF	Juillet- août 2004
6	Formation noyau dur (40 personnes)	DNSI-UNICEF	Septembre - octobre 2004
7	Inventaire des données disponibles	17 ministères	Septembre - octobre 2004
8	Equipement de la cellule de coordination	DNSI-UNDAF	Septembre - octobre 2004
9	Equipement points focaux ministères	DNSI-UNDAF	Septembre - octobre 2004
10	Evaluation besoins équipement DRPS	UNDAF	Septembre 2004
11	Validation des données	17 ministères	Octobre 2004
12	Enregistrement premières données	DNSI	Novembre 2004
13	Equipement des DRPS	UNDAF	Décembre 2004

14	Présentation officielle Devinfo	DNSI-UNDAF	Décembre 2004
15	Formation utilisateurs	DNSI - UNICEF	Novembre - décembre 2004
16	Copie et diffusion Base de données Devinfo	DNSI - UNDAF	Janvier 2005
17	Elaboration TDR Banque de données	DNSI	Janvier 2005
18	Parution premier bulletin Devinfo	CSLP-ODHD-DNSI	Janvier 2005

Conclusion

L'outil Devinfo, adéquat comme outil de stockage des données et de présentation des résultats, doit être retenu pour la première étape de la mise en place de la base de données, et servir d'outil de dissémination de l'information statistique dans l'étape de fonctionnement de la banque de données.

Pour assurer l'alimentation de la base en données officielles fiables, l'étude propose une validation des données avant leur saisie dans la base de données en deux étapes : 1) une validation au sein de chaque système d'information pour harmoniser les données entre le niveau central et les niveaux régionaux, et 2) une certification annuelle des données au niveau national par l'institutionnalisation d'une semaine de validation statistique coordonnée par la DNSI.

Pour répondre aux divers besoins d'information des utilisateurs (indicateurs de performance, données brutes), le stockage des données dans l'outil Devinfo se fera de manière à accéder à l'information statistique selon la classification des OMD et aussi selon une autre classification basée sur les axes du CSLP et les secteurs économiques.

La dissémination de la base de données se fera par la copie sur CD-ROM de la base originale DevInfo, mise à jour annuellement.

Les acteurs du système statistique national seront utilisés pour la dissémination de l'information contenue dans la base de données, sous la forme du CD et/ou la parution de publications officielles de référence. A cet effet, la fonction diffusion de l'information de ces acteurs, en particulier de la DNSI et des structures de suivi-évaluation du CSLP, doit être renforcée.

L'étude propose la mise en place d'une cellule de coordination à la DNSI pour prendre en charge la responsabilité du projet de base de données DevInfo, avec pour son démarrage, un appui soutenu (matériel, humain et financier) des agences des Nations Unies.

Au sein des 17 ministères concernés par le suivi du CSLP, des points focaux seront choisis pour servir de relais au sein du système de base de données mis en place. Ces points focaux seront formés pour assumer une fonction d'administrateur de la base de données au sein de leur ministère et de fournisseur des données pour leur centralisation au sein de la base à la DNSI.

Une grande attention a été portée aux facteurs de pérennité du projet, tant du point de vue institutionnel, informatique que des charges récurrentes.

Un premier plan d'activités, entre juillet 2004 et janvier 2005, doit aboutir au fonctionnement de la base de données à la cellule de coordination du projet DevInfo et dans les ministères concernés par les 100 indicateurs de suivi du CSLP, et à la parution du numéro 1 d'un bulletin statistique.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- Les discussions avec les producteurs et utilisateurs de données statistiques au cours de cette étude de faisabilité dans le cadre du suivi du CSLP ont suscité des espoirs qu'il faudra toutefois encadrer. En effet, si l'idée originale est une base de données regroupant des indicateurs multisectoriels au moyen du logiciel DevInfo, elle suscite en plus le besoin de la mise en place, à moyen terme, d'une véritable banque de données englobant les indicateurs, les données brutes et leur mode de calcul.

Pour déjà tenir compte de ce besoin à court terme, la base de données DevInfo comprendra les indicateurs clés retenus ainsi que leurs valeurs brutes grâce aux possibilités fournies par le logiciel. Ceci rendra la base de données plus utile, alors que sa limitation aux seules valeurs des indicateurs réduirait sensiblement son intérêt auprès des utilisateurs, surtout au niveau local.

- L'idée d'avoir un seul outil sur lequel chacun pourrait trouver les informations dont il a besoin est utile et surtout pratique et son installation au sein de la DNSI donnera aux informations diffusées leur caractère de données officielles de référence. Le manque de moyens actuel de la DNSI ne doit pas constituer un frein pour le démarrage de ce projet, mais plutôt un déclencheur pour une collaboration avec les partenaires pour une amélioration du Système Statistique National (SSN).

- Il existe, en effet, un vaste champ de travail dans le cadre du développement des systèmes d'information des services producteurs de l'information statistique. Le développement et l'amélioration du SSN peut constituer un des domaines prioritaires dans le cadre des programmes sectoriels de développement avec les partenaires techniques et financiers. Des efforts particuliers doivent être déployés pour assurer le développement de systèmes d'information acceptables en matière de gouvernance, d'environnement et de suivi des indicateurs relatifs aux situations de vulnérabilité de la femme et de l'enfant.

Dans cette même perspective du développement du SSN, le schéma directeur élaboré par le programme cadre de renforcement des capacités nationales pour une gestion du développement (DNSI, septembre 2003) doit être validé et les actions envisagées doivent être réalisées, en particulier au niveau institutionnel pour redynamiser le rôle de coordination de la DNSI.

- Le démarrage du projet en 2004 se centrera sur le développement d'une base de données limitées aux 95 indicateurs retenus par l'atelier sur le suivi évaluation du CSLP (juillet 2004) afin de prendre le temps de consolider la mise en place des points focaux autour de l'opérationnalisation de cette première base et de sensibiliser le maximum d'acteurs dans l'utilisation de l'outil Devinfo.

- Les Directions Régionales du Plan et de la Statistique seront, au niveau régional, les points focaux du mécanisme de fonctionnement de la base de données et de diffusion de l'information statistique. A ce titre, des cadres devront être formés et le renouvellement de leur équipement informatique devra constituer une des actions prioritaires. La mise en place d'une cellule de documentation et d'information au sein des DRPS doit être renforcée et généralisée.
- L'autorité locale devra être l'élément moteur dans la mise en place d'un cadre de concertation et d'échange des données statistiques au niveau local. Il est apparu un manque de coordination des services techniques au niveau local qui gagnerait à être amélioré sous la supervision de l'administration et permettre ainsi un échange facile de données entre le niveau local, régional et national.
- Si, au niveau central, il existe le besoin de collecter des données sur les femmes et les enfants, ce besoin est quasi inexistant au niveau local. Devinfo doit permettre d'impulser ce besoin de connaissance et de recherche d'indicateurs relatifs à la femme et à l'enfant au niveau décentralisé, et notamment relatifs aux groupes les plus vulnérables.
- Une implication politique au plus haut niveau doit permettre de mettre en place une culture de l'utilisation de l'information statistique pour la prise de décision.

ANNEXES

A. Liste des documents consultés

République du Mali, Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, CSLP final, 29 mai 2002.

DNSI, Schéma Directeur de la Statistique, septembre 2003.

Visscher, A.J. « Information technology in educational management as an emerging discipline. » International journal of educational research, 25 (4), p. 291-296, 1996.

Abdou ABDALLAH, Consultant, Etude sur l'utilisation des indicateurs en Afrique subsaharienne, le cas du Mali, juillet 2002.

Abdou ABDALLAH, Louis LOHLE-TART, Sophie GUILLEMIN, consultants, Appui à la mise en place d'un système de suivi-évaluation des résultats du CSLP, décembre 2003.

Zoumana FOFANA, Les indicateurs du Mali pour les objectifs de Développement du Millénaire, rapport de consultation, février 2003.

Zima DIALLO, Système d'information et mécanisme de collecte de données sur les femmes et les enfants, rapport de consultation, décembre 2002.

DNCT, Présentation sommaire de l'outil informatique de suivi-évaluation (OISE), système suivi évaluation du dispositif national d'appui technique aux collectivités territoriales , mai 2003.

Samuel BLAZYK, OCDE, Pour une meilleure compréhension des conditions de l'utilisation de AIDA (Accessible information on Development Activities), suivi de l'étude de cas concernant la République du Mali, 2002.

Strengthening MDG Tracking Monitoring at country level, a briefing note for UN country teams, March 2004.

Bénin, Rapport d'atelier sur la base de données de la Tanzanie (TSED), rapport de mission , Unicef Bénin, octobre 2001.

PNUD Mali, descriptif du projet « Appui à l'observatoire du DHD et de la lutte contre la pauvreté, 2003.

The millennium Development Goals in Africa, promises & progress, United Nations, Indicators for monitoring the MDGs, definitions, rationale, Concepts and sources, United Nations, New York, 2003.

African Union - Unicef, Meeting of Directors of statistics in Africa, ECA Building, 8-10 September, 2003, Addis Ababa

B. Guide d'entretien

Programme de coopération Mali UNICEF

Projet Plaidoyer politique et stratégies

Sous-projet Données fiables

Etude faisabilité base de données multisectorielle

Guide d'entretien utilisateurs et producteurs

OBJECTIF :

A l'issue de la mission,

- Les besoins en information des utilisateurs potentiels sont connus ainsi que leurs attentes par rapport à une BDM et au bulletin statistique
- Les capacités réelles de producteurs de contribuer à l'alimentation de la BDM sont connues ainsi que leurs attentes par rapport à une BDM.
- Des informations spécifiques seront collectées pour la mise en place du mécanisme de fonctionnement du système tant au niveau matériel, personnel que une évaluation du coût.

En complément, une petite « étude de marché » sera menée auprès des mêmes interlocuteurs pour les rapports CDE, Cedef et 20-20.

Le déroulement des séances de travail pourrait se faire de la manière suivante :

INTRODUCTION

- Bref rappel du CSLP
- Bref rappel de Devinfo
- Objet de l'étude

PRODUCTEURS DE DONNÉES STATISTIQUES (surtout les services techniques)

Ouputs

- Au niveau de votre service, quel type de données statistique produisez-vous ?

Fonctionnement général

- Comment fonctionne votre système d'information statistique? (Avez-vous de problèmes dans la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion de vos données statistiques ?)
- Que pensez-vous de la fiabilité des données recueillies à la base ?
- Quel est le système d'information qui sous-tend ces données (collecte, traitement et diffusion de données) ?

- Quelles difficultés avez-vous en termes de ressources humaines, matérielles, financières et autres dans l'accomplissement de votre travail de producteurs de données statistiques ?
- Comment se fait la consolidation de données avec le niveau central ?

Traitement local

- Au niveau régional, faites-vous un premier traitement des données collectées ?
- Si Oui, diffusez-vous ces données régionales ou sont-elles envoyées au niveau central ?
- Si non, pourquoi ?
- Si les données régionales sont diffusées, sous quel format ?

Utilisateurs - clients

- Avez-vous beaucoup de demandes de données statistiques au niveau régional ?
- Quels sont les données statistiques les plus demandées de votre domaine ?
- Qui sont souvent ces demandeurs (clients) ?
- Avez-vous eu des demandes d'information qui n'ont pas été satisfaites par vos services ?
- Pourquoi ?

UTILISATEURS DE DONNÉES STATISTIQUES

- De quel type de données statistiques avez-vous besoin dans le cadre normal de votre travail ? Pour vos décisions ? Rédiger vos rapports ?
- Est ce les valeurs absolues ou les proportions qui vous intéressent le plus ?
- Quelles sont vos sources de données ? Comment faites-vous pour obtenir ces données statistiques ? Les avez-vous à temps ?
- Etes-vous satisfait de ces données statistiques ?
- Avez-vous eu des besoins en information non satisfaits ?
- Quelle est votre opinion sur la qualité des données qui vous sont utiles ? Quelles sont vos attentes ?
- Que proposez-vous dans le cadre d'une amélioration de la disponibilité de l'information ?
- Au niveau communal
- Au niveau préfectoral
- Au niveau régional
- Au niveau national

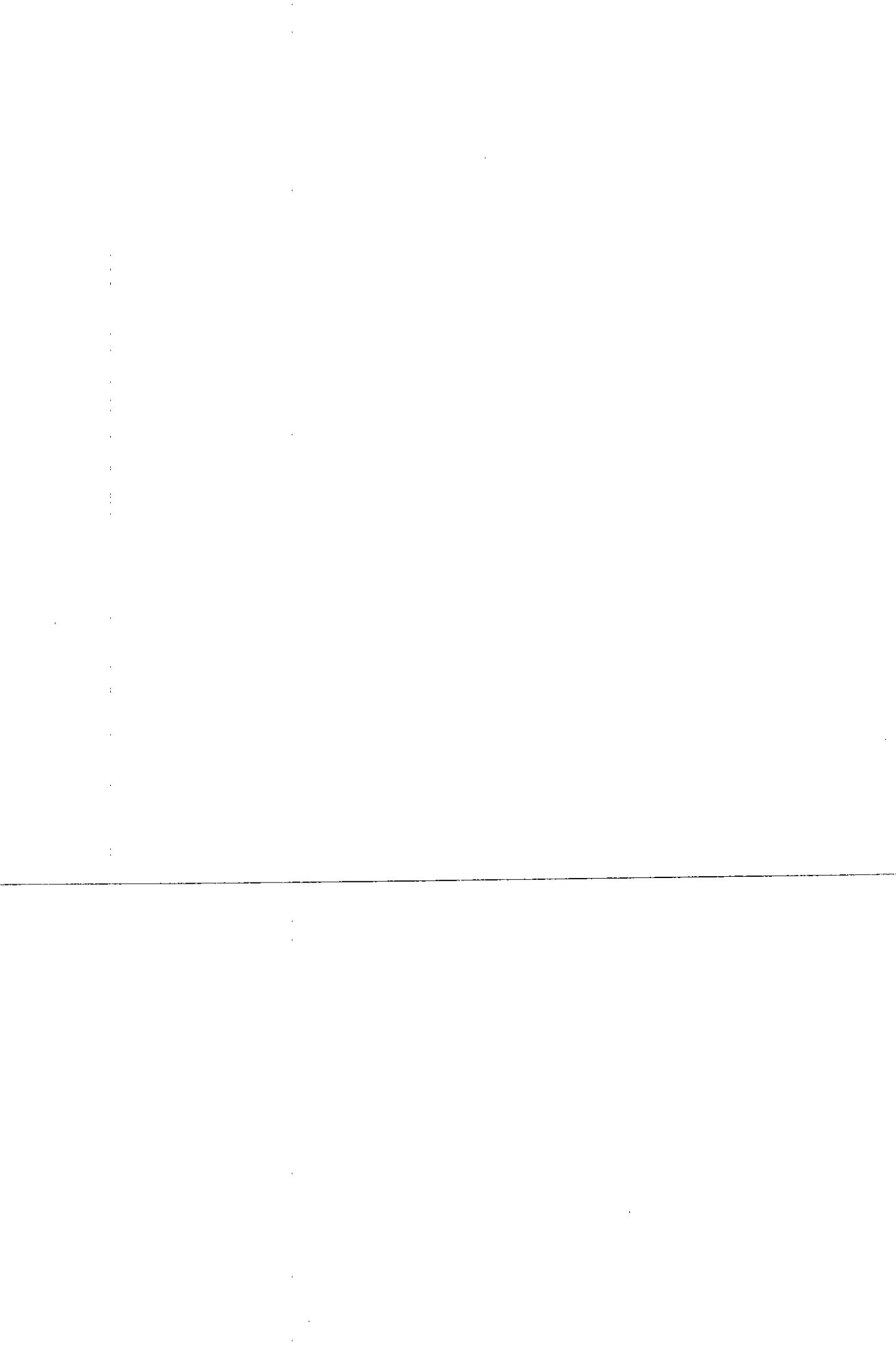
PRODUCTEURS ET UTILISATEURS

- Quelle information statistique devrait être connue par un maximum de personnes ?
- Quelles sont ces personnes ?
- Comment voyez-vous une BD qui prendrait en compte vos besoins en information et qui centraliserait les données statistiques du Mali ?
- Comment rendre cette base de données accessible au plus grand nombre ?
- Quel serait le support idéal pour une dissemination de l'information statististique ? et sa périodicité ? Sur quel support ?
- Quel type d'information voudriez-vous voir dans le bulletin statistique et quel serait sa périodicité ?
- Jusqu'à quel niveau de désagrégation souhaitez-vous avoir les données dans la base de données ? Ou le bulletin ?
- A quelle structure situerez-vous une base de données socio-économique ?
- Avez-vous eu connaissance de la CDE ?
- Avez-vous eu connaissance du rapport quinquenal de suivi de l'application de la CDE ?
- Etes vous intéressé par ce rapport ?
- Sous quelle forme ?
- Pour quoi ?
- Avez-vous eu connaissance de la CEDEF ?
- Avez-vous eu connaissance du rapport quinquenal de suivi de l'application de la CEDEF ?
- Etes vous intéressé par ce rapport ?
- Sous quelle forme ?
- Pour quoi ?
- Avez-vous eu connaissance de l'étude 20-20 ?
- Avez-vous eu connaissance du rapport de l'étude 20-20 ?
- Etes vous intéressé par ce rapport ?
- Sous quelle forme ?
- Pour quoi ?

C. Type de données régulièrement demandées à la DRPS de Mopti.

- **Données géographiques**
 - Superficie
 - Situation climatique
- **Données démographiques**
 - Répartition de la population par sexe et tranche d'âge
 - Etat civil : Naissances et décès
- **Education**
 - Effectif des élèves par sexe et par âge
 - Infrastructures scolaires et leur état
 - Personnel enseignant
 - Administration scolaire
 - Taux d'Admission en 1ère Année
 - Taux de scolarisation
- **Santé**
 - Répartition personnel de santé
 - Statistiques sur les grandes endémies
 - Statistiques sur les principales maladies
 - Taux d'accouchement assisté
 - Couverture vaccinale des enfants
 - Taux de consultations prénatales
- **Emploi**
 - Demande d'emploi enregistrées au niveau de l'ANPE par sexe et niveau d'instruction
 - Taux de satisfaction de demandes enregistrées
 - Taux de chômage
- **Justice**
 - Nombre et nature de jugements rendus par cercle
 - Amendes et réparations prononcées
 - Population carcérale par sexe
- **Jeunesse et culture**
 - Nombre d'infrastructures sportives
 - Nombre de bibliothèques, salles de cinéma
 - Nombre de lieu de culte
 - Nombre d'association des jeunes
 - Nombre de ton traditionnels
- **Agriculture**
 - Production agricole pour les principales cultures
 - Rendement et superficie par culture

- **Elevage**
 - Estimation du cheptel par espèce
 - Abattage contrôlé
 - Production de la viande par espèce
 - Estimation du mouvement de bétail
 - Production de cuirs et peaux
 - Production de lait par espèce
 - Exportation du bétail et des cuirs et peaux
- **Pêche**
 - Quantité de poissons par nature (fumé, séché., frais..)
 - Quantité de poissons consommée et exportée
- **Eaux et Forêts et conservation de la nature**
 - Production bois de chauffe et bois d'œuvre
 - Répartition des plants par espèce
 - Nombre de forêts classées et d'espaces protégées
- **Commerce extérieur**
 - Intentions d'importation et d'exportation par produit
 - Importation et exportations par produit
- **Hydraulique**
 - Taux de couverture en eau potable
 - Le niveau statique des forages
 - Coût moyen par forage/puits
 - Qualité de l'eau
 - Débit moyen du fleuve
- **Transport**
 - Trafic poids lourd et léger
 - Kilométrage par catégorie de routes (nationale, régionale et locales)
 - Kilométrage de routes bitumées et en terre moderne
 - Kilométrage des pistes saisonniers
- **Développement social**
 - Nombre de cas de secours
 - Nombre d'indigents
 - Nombre d'handicapés par sexe et âge
 - Nombre d'enfants en situation difficile
 - Activités génératrices de revenu au profit des handicapés
- **Croissance économique**
 - PIB
 - PIB par tête
 - Pourcentage de croissance PIB par année.



D. LISTE GLOBALE CONSENSUELLE des INDICATEURS de SUIVI-EVALUATION du CSLP

N°	Indicateurs par secteur	Etat indicateur ¹	Type ²	Situation de référence	Objectifs Chiffrés du CSLP	PéIODICITÉ	Source
1.	Taux de croissance réelle du PIB	(1)	R			Annuelle	DNPD
2.	PIB réel par tête	(1)	I			Annuelle	DNSI/DNPD
3.	Taux d'investissement global	(1)	A			Annuelle	DNPD
4.	Taux de réalisation des recettes budgétaires par rapport aux prévisions	(1)	A			Annuelle	DNB
5.	Solde budgétaire de base sur PIB nominal						
6.	Ratio investissements publics financés sur ressources internes en % des recettes fiscales	(1)	A			Annuelle	DNB
7.	Taux d'inflation annuel	(1)	R			Annuelle	DNSI
8.	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal	(1)	R			Annuelle	DNB
9.	Taux de pression fiscale (norme ≥ 17)	(1)	A			Annuelle	DNB/DNI
10.	Ratio encours de la dette sur PIB						
11.	Ratio Service de la dette sur recettes d'exportation						
12.	Seuil de pauvreté	(1)	I			Tous les 5 ans	DNSI/ODHD
13.	Incidence de la pauvreté monétaire (Proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil)	(1)	I			Tous les 5 ans	ODHD/DNSI
14.	Incidence de la pauvreté monétaire (Proportion de la population disposant de moins d'un dollar PPA par jour)	(1)	I			Tous les 5 ans	ODHD/DNSI
15.	Incidence de la pauvreté de conditions de vie (ou pauvreté de masse)	(1)	I			Tous les 5 ans	ODHD/DNSI
16.	Profondeur de la pauvreté	(1)	I			Tous les 5 ans	ODHD/DNSI

¹ (1) Existe en tant que tel ; (2) N'existe pas, mais peut être calculé ; (3) N'existe pas

² A : Activités, R : Résultats, I : Impact

Indicateurs par secteur		Etat indicateur ¹	Type ²	Situation de référence	Objectifs Chiffrés du CSLP	Périodicité	Source
N°	Définition						
17.	Sévérité de la pauvreté	(1)	I			Tous les 5 ans	ODHD/DNSI
18.	Indice de Gini (inégalité des revenus et consommation)	(1)	I			Tous les 5 ans	ODHD
19.	Pourcentage des dépenses budgétaires liées à la réduction de la pauvreté	(1)	A			Annuelle	DNB
20.	Indice de Développement Humain (IDH)						
21.	Indice sexo spécifique						
Gouvernance et participation							
22.	Taux de participation aux élections nationales et locales	(2)	I		5 ans	MATCL	
23.	Civisme fiscal au niveau communal (pourcentage de la TDRL perçu sur l'estimation total)	(2)	R		Annuelle	DNU/DNTCP	
24.	Nombre de cadres de concertation national et sectoriel opérationnels et fonctionnels (société civile)						
25.	Le taux de représentativité de la S. Civile dans le dispositif institutionnel						
26.	Pourcentage des ressources des programmes de développement utilisées par la société Civile						
27.	Taux d'enregistrement à la naissance						
Développement institutionnel							
28.	Pourcentage des ressources publiques dépensées au niveau des collectivités	(2)	A		Annuelle	DNB	
29.	Nombre des compétences effectivement transférées aux collectivités décentralisées						
30.	Pourcentage des ressources financières effectivement transférées aux collectivités décentralisées						
31.	Degré de satisfaction des usagers de l'Administration publique						
32.	Pourcentage des ressources humaines transférées des administrations centrales aux services déconcentrés						

N°	Indicateurs par secteur	Etat indicator ¹	Type ²	Situation de référence	Objectifs Chiffrés du CSLP	Périodicité	Source
33.	Pourcentage des ressources financières transférées des administrations centrales aux services déconcentrés						
34.	Lutte contre la corruption						
35.	Rang du Mali dans le rapport « Indice de perception de la corruption » Transparency International	(1)	R			Annuelle	TWODHD
36.	Perception du degré de corruption de l'Administration	(3)	R			Annuelle	ODHD
37.	Nombre de juges par habitant	(2)	A			Annuelle	DAF/ Justice
38.	Nombre de tribunaux par habitants						
39.	Nombre de prévenus par rapport au nombre de prisonniers						
40.	Part du budget de la justice dans le budget d'Etat	(1)	A			Annuelle	DNB/DAF Justice
EDUCATION							
41.	Taux brut de scolarisation au 1 ^{er} cycle	(1)	R			Annuelle	CPS/MEN
42.	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	(1)	R			Tous les 5 ans	DNSI
43.	Rapport de scolarisation entre sexe (Fille/Garçon) au 1 ^{er} cycle, second cycle et supérieur	(1)	R			Annuelle	CPS/MEN
44.	Ration élève/maitre	(1)	R			Annuelle	CPS/MEN
45.	Pourcentage des redoublants au 1 ^{er} cycle						
46.	Part du budget de l'Education dans le budget d'Etat par rapport aux charges récurrentes	(1)	A			Annuelle	DNB/DAF éducation
47.	Taux d'exécution du budget ordinaire (sans le BSI) du secteur d'éducation de base						DNB/DAF éducation

N°	Indicateurs par secteur	Etat indicateur ¹	Type ²	Situation de référence	Objectifs Chiffrés du CSLP	PéIODICITÉ	Source
48.	Taux d'exécution du budget ordinaire (sans le BSI) du secteur éducation						
49.	Taux d'exécution du budget ordinaire alloué à l'Education						
50.	Taux d'exécution du budget ordinaire alloué à l'achat de matériels didactiques						
	Santé et démographie						
51.	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	(1)	I		Tous les 5 ans	CPS Santé	
52.	Taux de mortalité infantile	(1)	I		Tous les 5 ans	CPS Santé	
53.	Taux de couverture vaccinale DTCP3 chez les enfants de moins de 1 an	(1)	R	annuelle	CPS Santé		
54.	Taux de mortalité maternelle	(1)	I	Annuelle	CPS Santé		
55.	% de population ayant accès aux structures de santé dans un rayon de 5 Km)	(1)	A	Annuelle	CPS Santé		
56.	Taux d'accouchements assistés	(1)	R	Annuelle	CPS Santé		
57.	Nombre moyen de consultations prénatales par femme	(1)	R	annuelle	CPS Santé		
58.	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	(1)	I	Tous les 5 ans	CPS Santé		
59.	Taux de prévalence VIH/SIDA parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	(3)	I	Tous les 5 ans	CPS Santé		
60.	Indicateur Paludisme ³						
61.	Part du budget de la santé dans le budget de l'Etat	(1)	A	Annuelle	DNB/DAF Santé		
62.	Part des charges récurrentes de la santé dans les charges récurrentes du budget de l'Etat	(1)	A	Annuelle	DNB/DAF Santé		
63.	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant malnutrition chronique						

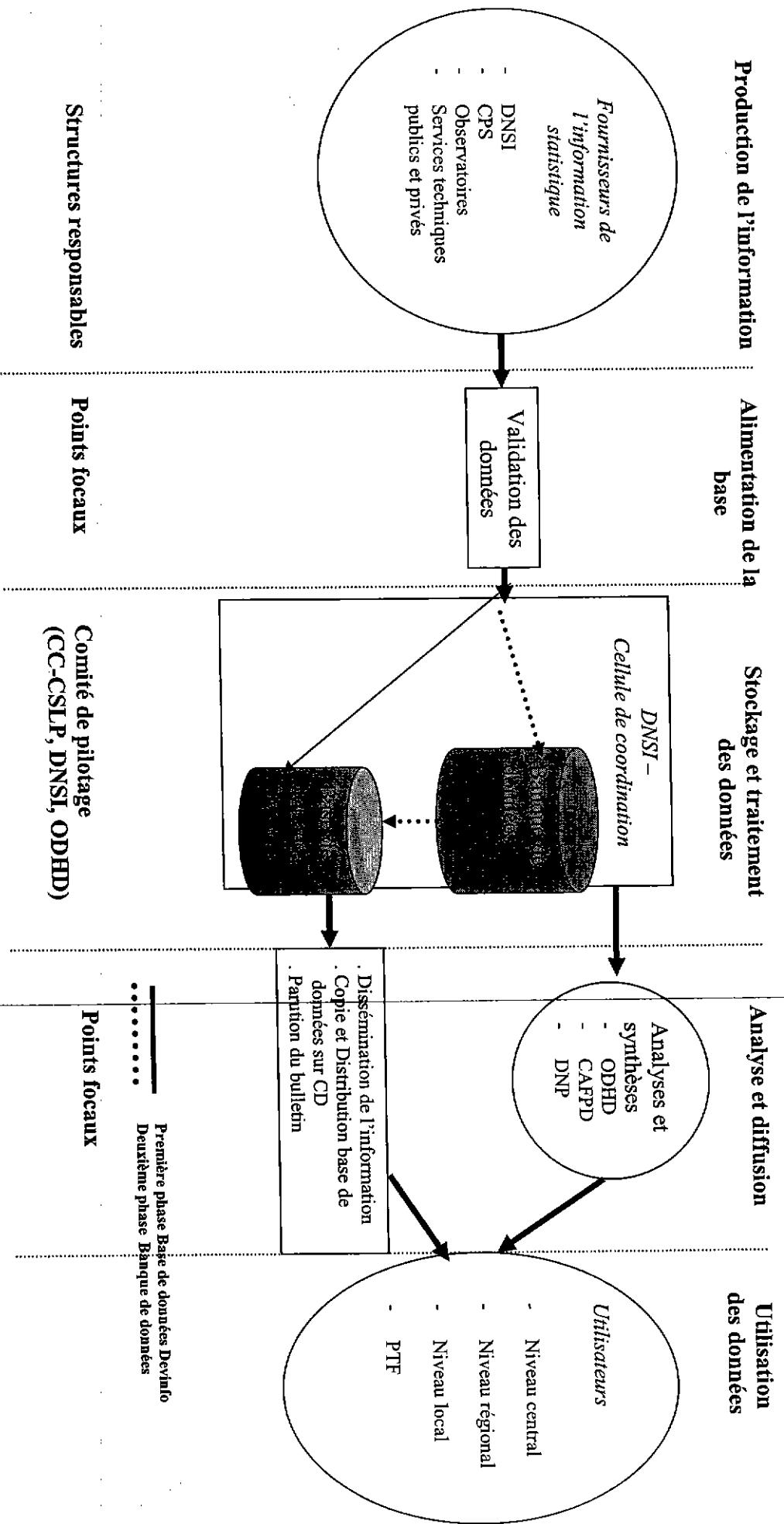
³ A préciser par le Ministère de la Santé

N°	Indicateurs par secteur	Etat indicator ¹	Type ²	Situation de référence	Objectifs Chiffrés du CSLP	PéIODICITÉ	Source
64.	Taux d'exécution du budget ordinaire alloué à l'achat de médicaments et de vaccins						
65.	Taux de fécondité						
66.	Nombre de logements sociaux réalisés	(1)	A		Annuelle	MET	
67.	Pourcentage de villages bénéficiaires d'au moins 1 point d'eau potable	(1)	R		Annuelle	DNH	
68.	Proportion de population, urbaine et rurale, ayant accès durable à une source d'eau potable	(1)	R		Annuelle	DNH	
69.	Pourcentage de ménages disposant d'un système d'évacuation des eaux usées	(1)	I		Tous les 5 ans	DNSI	
70.	Rapport femmes/hommes bénéficiant de micro-crédit	(2)	R		Annuelle	CAF/CNDFE	
71.	Proportion des sièges occupés par des femmes à l'AN et aux conseils communaux	(1)	R		Tous les 5 ans	MATCL/CNDIFC	
72.	Nombre d'emplois permanents créés	(1)	R		Tous les 3 ans	OEF	
73.	Taux de chômage	(1)	I		Tous les 3 ans	OEF/DNSI	
74.	Taux de chômage en milieu urbain ;	(1)	I		Tous les 3 ans	OEF/DNSI	
75.	Taux de sous-emploi en milieu rural	(1)	I		Tous les 3 ans	OEF/DNSI	
76.	Emploi dans le secteur informel (en %)	(1)	I		Tous les 3 ans	OEF/DNSI	
77.	Production agricole, alimentation et nutrition						

N°	Indicateurs par secteur	Etat indicateur ¹	Type ²	Situation de référence	Objectifs Chiffrés du CSLP	PéIODICITÉ	Source
78.	Disponibilité céréalière par habitant/an (Kg)	(I)	R		Annuelle	CPS Agriculture	
79.	Disponibilité des autres cultures végétales vivrières par habitant/an (Kg)	(I)	R		Annuelle	CPS Agriculture	
80.	Disponibilité de production piscicole par an et par hbt (kg)	(I)	R		Annuelle	CPS Agriculture	
81.	Taux d'exploitation du cheptel (%)	(I)	A		Annuelle	CPS Agriculture	
82.	Superficies (ha) aménagées en maîtrise totale de l'eau	(I)	R		Annuelle	CPS Agriculture	
83.	Production de coton fibre (tonnes)	(I)	R		Annuelle	CPS Agriculture	
Gestion des ressources naturelles							
84.	Superficies reboisés (ha)	(1)	A		Annuelle	DNCN	
85.	Nombre de marchés ruraux de bois créés	(1)	A		Annuelle	DNCN	
86.	Proportion des zones forestières						
87.	Consommation en bois de chauffe par an en stère						
Infrastructures et services							
88.	Nombre de Km de routes en terre construites	(1)	A		Annuelle	CPS/Transport	
89.	Nombre de Km de routes bitumées construites	(1)	A		Annuelle	CPS/Transport	
90.	Nombre de Km de routes entretenues	(1)	A		Annuelle	CPS/Transport	
91.	Taux d'exécution du BSI (financement intérieur) alloué à l'entretien routier						
92.	Nombre de villages branchés sur un réseau téléphonique	(1)	A		Annuelle	Sotelma/MALI TEL/KATEL	
93.	Taux d'électrification	(1)	A		Annuelle	EDM	
94.	Taux d'utilisation du gaz comme source d'énergie	(2)	R		Tous les 5 ans	DNSI	
95.	Nombre de communes connectées à l'Internet	(1)	A		Annuelle	Sotelma/Malite I/Katel	

N°	Indicateurs par secteur	Etat indicator ¹	Type ²	Situation de référence	Objectifs Chiffres du CSLP	Péodicité	Source
96.	Etat du réseau routier						
97.	Nombre de communes connectées sur Internet						
98.	Part du secteur manufacturier dans le PIB	(1)	R		Annuelle	CPS Industrie	
99.	Taux de transformation interne du coton	(1)	A		Annuelle	CPS Industrie	
100.	Part du secteur tertiaire (commerce) dans le PIB						

E. CIRCUIT DE L'INFORMATION DE LA BASE DEVINFO .



F. Personnes contactées

Assemblée Nationale

Issiaka Isaac SIDIBE

Rapporteur général de la commission des Finances

Ministère de la justice

Abel DIARRA

Conseiller Technique Ministère de la Justice

Direction Nationale de la Statistique et Informatique

Seydou Moussa TRAORE

Directeur Adjoint

Mme KONARE Kadidia DAO

Chef de Division

Issa SIDIBE

Division des Statistiques générales

Mr Doumbia MORIBA

Division des Statistiques générales Adjoint

Soumana TRAORE

Division de la Comptes Nationaux

Ibrahima DIARRA

Division de la Comptabilité Nationale

Direction Nationale de la Planification

Chiaka SANOGO

Chef de Division

Direction Nationale de la Santé Publique

Dr Diakité Oumou MAIGA

Direction Nationale de la Santé Publique

Direction Nationale des Collectivités Territoriales -CCN (Cellule de Coordination Nationale)

Serge PONS

Coordonnateur du CCN

Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Education

Agoumour TOURE

Chef de division Statistiques

Lassine SIDIBE

Division Statistiques

Modibo DIALLO

Division Etudes et Planification

Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé

Moutaga BOUARE

Chef de division

Mohamed MAIGA

Informaticien

Cellule de Planification et de Statistique du Ministère du Ministère des Transport et Equipement

Mr Dramane TRAORE

Directeur CPS

Mr Moriba MAGASSOUBA

Point focal CSLP

Mr Ousmane SANGARE

Observatoire des Transports

Cellule de Planification et de Statistique du Ministère des Mines, Eau et Energie

Mahamadou DIAKITE

CPS

Cellule de Planification et de Statistique du Ministère du commerce
Djibril Abdou DICKO, Directeur CPS Industrie

Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Agriculture
Mahadji FOFANA Chef de division Statistiques

Centre national de Documentation et D'Information sur la FEMME - CNDIFE
Mme DIANE Maraim KONE Directrice
Boureima F. BALLO Chef département

Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Saliha DOUMBIA Directeur

Observatoire du Développement Humain Durable
Tiéoulé KONE Directeur
Zoumana FOFANA Statisticien auprès de l'Observatoire

Observatoire du Marché Agricole
Salifou DIARRA Coordonnateur

Office des Produits Agricoles du Mali (PAM)
David COULIBALY Chef comptabilité analytique

Région de Mopti	
Flatié SANOGO	Conseiller aux affaires économiques et financières
Mr Pakui KAMATE	Directeur régional du Plan et de la statistique
Aly GUITTEYE	Chef section Finances, Académie de Mopti
Ntjié COULIBALY	DRH
Dr Mamadou Namory TRAORE	Direction régionale de la Santé
Dippa TRAORE	DRPS
Fousseyni DIALLO	DRAMR
Baba BABY	DRB
Mamadou KOUTAS	DRR
Hamadoun DJIGUIBA	DRPS
Diaoura KENDE	ORM
Abdoulaye TRAORE	DRPFEF
Nazoun DIASSANA	SAP
Mody GUINDO	OPM

Cercle de Badiangara	
David Coulibaly	Sous-préfet, arrondissement central
Dr Mamadou Oumar CISSE	Médecin chef du centre de référence
Almasaoudou DIALLO	Chargé du développement social et de l'économie solidaire

Sidi Guindo
Marie TOURE
Amara KEITA

Membre du Conseil de cercle
Présidente de la CAFO
Agent CCC de Badiangara

Commune de Pignari bana, Goundaka

Talata TAMBOURA
Boureima TRAORE
Mimouni MAIGA
Oumar Eré MINTA
Alhamdou TAMBOURA
Boureima DIARRA
Sené TAPILY
Salifou SAMAKE
Amadou Mahamane MAIGA

Présidente de l'Association des femmes
Chef de village
Directeur d'école
Chef de poste de santé
Membre du conseil communal
Membre du conseil communal
Adjoint au maire
Secrétaire général de la commune
Sous-préfet de GOUNDAKA

Cercle de Djenné

Alhabib MAIGA
Guegiouma DAO
Dkouké SISSOKO
Mme DIALOO Tieido SOW
Mme CISSE Anta CISSE
Alpha Nouhoum DIALLO
Bamoye Sory TRAORE
Sana TOLO
Dr Hamidoun M. DICKO
Kantara DIAWARA
Dramane CISSE

Conseiller pédagogique, CAP Djenné
Conseiller pédagogique, CAP Djenné
SDES
Présidente CAFO
Affaires sociales
Président conseil de cercle
Maire de la commune urbaine de Djenné
Conseiller CCC
Médecin chef CSREF
Préfet adjoint
Médecin

Commune de FAKALA, (SOFARA)

Macki CISSE
Nangué SOFARA
Mme Halima KONE
Ahmadou KEITA
Ousmane BASS
Adama Dah DIARRA
Baréma DJOUM

Sous-préfet
Coordination des femmes
Conseillère communale
Agent ONG Winrock
Chef de poste médical
ONG SIGI
Directeur d'école

Région de Ségou

Djibril KEITA
Fassoum KONE
Ibrahima SYLLA
Mr Souleymane DEMBELE
Souleymane DIALLO
Yacouba André FOMBA
Modibo YATTARA

Directeur de cabinet du gouverneur
Conseiller aux affaires économiques et financières
Préfet du cercle de Ségou
Direction régionale du Plan
DRPEF Ségou
Office Riz Ségou
DRUH Ségou

Sékou Tidiani DJAW	DRJSAE Ségou
Oumar TRAORE	DRAMR Ségou
Ahmadou Kondo KEITA	DR Impôt Ségou
Malamine TOGORA	Académie Ségou
Djibril KONE	DR DOMAINE
Boubakar FOFANA	C R Agriculture
Issa A. DIARRA	SSN Ségou
Komoko SaAMAKE	CC Industrie
Mme BATHILY Aïssata DIARRA	CAFO Communale
Mme KONE Aminata SISSOKO	CAFO Régionale
Drissa BALLO	CRAS
Amadou SOW	DRN
Cheick B SANGARE	DRACPN Ségou
Mme COULIBALY Maïmouna DRAME	DRHE
Fanseri BOUARE	DRAER
Thierno Hady TRAORE	DRSanté
Moussa COULIBALY	D R B
Tenincoura TRAORE	D R P S
Soumaila COULIBALY	Maire Sébougou

Cercle de Niono

Abdoul Kader SISSOKO	Préfet de Niono
Lasséni TOGORA	Directeur du CAP de NIONO 2352144
Fah Gaoussou COULIBALY	Maire de Niono
Dr Daouda KONATE	Médecin chef CSREF
Modibo DIARRA	Conseiller CCC
Tidjani DIAKIITE	Coordonnateur de CR-ONG de Ségou.

Assemblée régionale de Ségou

Diakaria BERETE Secrétaire général de l'assemblée régionale

Commune de Siribala

Soma TRAORE Directeur d'école de 1er cycle et candidat conseiller

Centre de Conseil de Cercle

Dagalou DOLO Responsable CCC
N'Famoussa BAGAYOKO Suivi-évaluation
Siaka DIAKITE, Conseiller CCC

Commune rurale de Pelengana.

Yamoussa Thiaby COULIBALY Maire
Bourama DEMBELE, 1er Adjoint au maire
Youssouf DIARRA Secrétaire général

Cercle de KATI

Mr Bocar M'Barakou TOURE
Cheick Hamidou TRAORE
Siriman SANGARE
Lassana DIALLO

Secrétaire général du conseil de cercle de KATI
Maire de Kalabankoro
Secrétaire général de la Sous-préfecture de Kalabankoro
Secrétaire général de la mairie de Kalabankoro

Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM)

Souleymane NIANGANDO

Secrétaire général Adjoint

Conseil National du Patronat du Mali (CNPM)

Tidjani COULBALY

Conseiller Technique

Programme Alimentaire Mondial

Kadidia SAKHO

Chargée du matériel informatique et de télécommunications

UNFPA

Mantala TRAORE

Chargé de programme

PNUD

Karounga KEITA

Economiste

OMS

Seydou COULIBALY

Economiste de la santé

Union Européenne

Madame Kadhidiatou TALL
Jean Christophe VIRIEUX

Economiste
Conseiller économique

